BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

69ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4055 du Mardi 11 Mai 2021 - 69e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SANTE

Le CHU-B en grève illimitée

Les travailleurs exigent le paiement de deux mois cumulés de salaires sur les cinq impayés et la signature d'un protocole d'accord déterminant l'échéancier d'apurement des arriérés restants. (P.3)

CONGO

Le FMI maintient son embargo *(P.3)*

POUR FAIRE PROSPÉRER LE CONGO

Gouvernants et gouvernés doivent prendre leurs responsabilités

Jolly Assele Ontounou

(P.15)

CONSEIL PONTIFICAL POUR LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX

Message pour le mois du Ramadan et Id Al-fitr 1442 H. / 2021 A.D.

Le Pape François et un dignitaire musulman. (P.11)

EDITORIAL: **Esclavage**

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

ALLIANZ CONGO ASSURANCES

Entreprise régie par le Code des Assurances / Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital social de: 1.000.000.000 Francs CFA entièrement libéré
Siège social: Résidence Gabriella, B.P. 340 / Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration de la société Allianz Congo Assurances SA, du 12 Mars 2021, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 18 Mars 2021, enregistré au domaine et timbres en date du 24 Mars 2021, sous le folio 56/36 N°25, il a été décidé de ce qui suit:
- L'Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 Octobre 2020.
- La Démission de Monsieur Joseph EYOK, au poste de Directeur Général de la société Allianz Congo Assurances SA, ayant pris effet en date du 17 Mars 2021.
- La Nomination de Monsieur Patrick PRADO, en qualité de Directeur Général de la société Allianz Congo Assurances SA, par intérim, ayant pris effet en date du 18 Mars 2021.
- La Démission de Monsieur Joseph EYOK, en qualité d'Administrateur de la société Allianz Congo Assurances SA, avec effet en date du 12 Mars 2021.
- La Cooptation de Monsieur Omar SAIED, en qualité d'Administrateur intuitu personae, en remplacement de Monsieur Joseph EYOK.
- L'Avis de la commission régionale de contrôle des assurances (CRCA).
- L'Accord du Ministre en charge des assurances conformément à l'article 329-7 du Code CIMA.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2021-M-00705, du 24 Mars 2021.
Immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2012-B14-00021.

Fait à Pointe-Noire, le 30 Mars 2021.
Pour insertion.
- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

BUREAU INTERNATIONAL MARITME
En sigle "BIM CONGO"

Siège social: 26 Avenue de Havre, Immeuble UNICONGO, 1er étage,
Base Industrielle, B.P: 740 / Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société BIM CONGO du 16 Avril 2021, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 19 Avril 2021, enregistré au domaine et timbres le même jour, sous le folio 075/113 N°1014, il a été décidé de la dissolution et liquidation de la société BUREAU INTERNATIONALMARITME en sigle "BIM CONGO" en République du Congo.
• Monsieur Richard MOULET, a été désigné en qualité de liquidateur de ladite société pour une durée de six (06) mois renouvelable.
• Le siège de la liquidation a été fixé au Cabinet Sutter & Pearce – Laways, sis Tour Mayombe, Entrée ''B'', Appartement A-27, Avenue Charles de Gaulle, Pointe-Noire, République du Congo. Tel: +242 06 655 43 43.
• Il est accordé aux créanciers un délai d'un (01) mois au maximum à compter de la publication du présent avis, afin de faire valoir leur créance.
Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 21 DA 142, en date du 22 avril 2021.

Fait à Pointe-Noire, le 28 Avril 2021.
Pour insertion.
-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

OFFICE NOTARIAL
J.A. MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire
B.P.14175-Tél.:06-666-11-94/05-576-87-92
E-mail:contact@missamoumampouya-officenotarial.cg
Domaine: www.missamoumampouya-officenotarial.cg

DECISIONS ORDINAIRES DE L'ACTIONNAIRE UNIOUE

Aux termes du procès-verbal des décisions Ordinaires de l'Actionnaire Unique du premier novembre deux mille vingt, reçu en dépôt le douze mars deux mille vingt et un par Maître Julie Agathe MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire titulaire d'un office à Brazzaville (République du Congo) et enregistré le 15 mars de la même année à Brazzaville (République Congo), Folio 049/14, N°1109, il ressort:
* L'approbation des états financiers de synthèse de l'exercice clos le trente et un décembre 2016;
* L'affectation des résultats dudit exercice;
* Pouvoirs pour formalité.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville (République du Congo), enregistré sous le numéro 21 DB 37 en date du 7 avril 2021.

Pour Insertion légale

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

UNIVERSAL CONGO INDUSTRIES
En sigle «U.C.I»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Au capital de FCFA Cent Vingt Millions (120.000.000)
Siège social: Village Makola, Sous-préfecture de Hinda, Route Nationale n°1
Département du Kouilou / REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 Mars 2021, établi par devant le Notaire soussigné, enregistré au domaine et timbres en date du 18 Mars 2021, sous le folio 053/9 N°377, suite aux cessions des parts ayant intervenu entre les anciens associés et le nouvel associé, il a été décidé ce qui suit:
Augmentation du capital social: l'associée unique a décidé d'augmenter le capital social de la société Universal Congo Industries à Cent Vingt Millions (120.000.000) de Francs CFA, divisé en Douze Mille (12.000) parts de Dix Mille (10.000) Francs CFA.
Extension de l'objet social: l'associée unique a décidé d'étendre son activité, en rajoutant à l'activité principal;
- «Fabrication des savons en liquides et solides; Fabrication des couches à jeter, lingettes, serviettes hygiénique, papier mouchoir; Fabrication des boissons, Fabrication des carreaux, etc.»

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2021-M-00711, du 24 Mars 2021.
Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2014-B12-00180.

Fait à Pointe-Noire, le 29 Mars 2021
Pour insertion.
-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°021-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE D'ELABORER LA STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE NON CONTRIBUTIVE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la COVID-19 (PL-RUC). Le Projet Lisungi-Système de filets sociaux a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service d'un cabinet chargé d'élaborer la stratégie nationale de protection sociale non contributive.

2. Les services prévus au titre de cette mission visent: (i) Diagnostic et compilations des études, documents de programmes, de politiques disponibles (analyser les systèmes et mécanismes actuels de prise en charge des populations pauvres et vulnérables; décrire l'organisation de la prise en charge des risques sociaux); (ii) Élaboration des scénarii stratégiques en matière de protection sociale non contributive.

3. L'unité de Gestion du Projet invite les cabinets intéressés à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente (documentations sur la firme et ses domaines de compétences, références concernant l'exécution de contrats analogues) dans le domaine de la mission pour l'exécution des Services. Les références doivent obligatoirement être accompagnées des pages de gardes et des pages de signature des contrats et des certifications de bonne fin d'exécution. Un tableau récapitulant ces références doit nécessairement faire ressortir l'objet de la mission, l'adresse du client, le montant de l'activité, l'année de réalisation, la durée de la mission.

4. Les critères de qualification des cabinets dans le domaine des services attendus pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants:

- Justifier d'une expertise dans l'élaboration des politiques de protection sociale;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine du développement avec les partenaires de développement, nationaux ou internationaux;
- Avoir des expériences antérieures dans les projets semblables (au moins 05).

5. L'Unité de Gestion du Projet attire l'attention des consultants sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018 qui met l'accent sur la Politique de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêt et le paragraphe 3.32 relatif à la fraude et à la corruption.

6. Une liste restreinte de 05 à huit cabinets sera établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt et la sélection du cabinet se fera selon la sélection basée sur la qualité technique et le coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés.

7. Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le lundi 24 mai 2021 à 13H00 (heure locale) et porter la mention: AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°021-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE D'ELABORER LA STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE NON CONTRIBUTIVE.

8. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux: de 8H00 à 16H00 heures locales.

9. Les cabinets intéressés devront soumettre leurs dossiers de manifestation d'intérêt comprenant:
- Lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le responsable habilité du cabinet;
- Document de présentation du cabinet (organisation administrative, documentation juridique);
- Document de présentation des missions similaires réalisées;
- Liste et CV du personnel du cabinet.

10. Les manifestations d'intérêt seront adressées à:

A l'attention de Monsieur Alfred Constant KIAKOUAMA
Coordonnateur du Projet Lisungi Système
de Filets Sociaux
Adresse: Ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club de Brazzaville
Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo
Pays: République du Congo
Email: recrutement.lisungi@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 06 mai 2021

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA

SANTE

Le CHU-B en grève illimitée

Les travailleurs du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) sont en grève générale illimitée, avec service minimum, depuis le lundi 10 mai dernier. La décision a été prise le vendredi 7 mai à l'issue de l'assemblée générale pour exiger le paiement de deux mois cumulés de salaires sur les cinq impayés et la signature d'un protocole d'accord déterminant l'échéancier d'apurement des arriérés restants.

Barricade à l'entrée du parking des urgences

Les trois sections syndicales (CSC, CSTC et SYNAMEC) du CHU-B, regroupées en intersyndicale, avaient convoqué une assemblée générale de tous les agents le vendredi 7 mai dernier, dans une atmosphère tendue et de crispation. Neuf jours après la date butoir du 5 mai donnée à la ministre de la Santé à travers une lettre conjointe signée le 28 avril par la direction générale du CHU-B et les trois sections syndicales, demandant principalement le paiement de deux mois de salaires avant le 5 mai, et la détermination d'un échéancier d'apurement de l'ensemble des arriérés de salaires cumulés depuis 2019.

A l'expiration du délai de préavis, il a été décidé de la grève générale illimitée, avec service minimum. Les agents du CHU-B ont, aussi, au cours de leur assemblée générale, constaté *«avec stupéfaction»*, la dégradation inédite des conditions matérielles de travail dans les services cliniques et médico-techniques, faute d'équipements et de consommables: manque de scanner et d'IRM à la radiologie et imagerie médicale; ruptures récurrentes et intempestives des stocks de réactifs et autres consommables et la fermeture de certains laboratoires pendant plusieurs mois par manque de réactifs; non fonctionnement des principaux automates; manque de produits de première nécessité et les ruptures prolongées des stocks au niveau de la pharmacie hospitalière; quasi non fonctionnement du bloc opératoire.

L'assemblée générale a aussi demandé la résiliation inconditionnelle et sans délai du contrat signé avec l'unité de sante internationale du CHU de Montréal *«excessivement coûteux et ruineux pour le CHU-B»,* selon elle, *«et qui ne comporte, par ailleurs, aucune obligation de résultat pour la partie canadienne».*

L'entrée principale des urgences barricadée

Dans un communiqué de presse rendue publique le 7 mai dernier, la direction générale du CHU-B, s'est dite profondément surprise de cette *«décision unilatérale de son partenaire d'aller en grève, qu'elle considère aussi irresponsable, en cette période de lutte contre la pandémie à la COVID-19».*

Pour la direction générale, une démarche conjointe avec l'intersyndicale avait déjà été lancée, visant à obtenir la signature d'un protocole d'accord avec le Gouvernement, en vue de l'apurement des arriérés et la régularisation des salaires à venir.

Par conséquent, elle a invité tous les agents du CHU-B à se présenter à leurs postes de travail.

La tristesse des malades

Une décision qualifiée d'absurde par les travailleurs qui se disent aussi surpris par la réaction de leur tutelle, d'autant plus qu'elle avait participé à la lettre conjointe avec l'intersyndicale, adressée à la ministre de la Santé, en date du 28 avril 2021, à son initiative.

Pour l'intersyndicale, cette lettre est restée sans réponse. Aucune initiative n'a été formellement engagée par la tutelle pour rechercher une solution efficace et définitive à la situation salariale des agents du CHUB, c'est à dire l'apurement des cinq mois d'arriérés de salaires dont deux avant le 5 mai 2021 tel qu'indiqué dans cette lettre.

La grève générale illimitée a été déclenchée dans tous les services du CHU-B sur décision de l'assemblée générale des travailleurs. Seuls les agents désignés pour le service minimum se présentent dans leurs services respectifs. Les autres travailleurs sont obligés de rester chez eux.

A ce sujet, l'intersyndicale a mis en garde contre tout acte et toute manœuvre de quelque nature que ce soit de la part de la direction générale du CHU-B, visant à entraver le libre exercice du droit de grève garanti par la législation en vigueur.

KAUD

Editorial

Esclavage

On ne le dirait presque pas, mais la Journée de l'abolition de l'esclavage célébrée ce 10 mai en France, c'est de nous qu'elle parle! Eh ! oui, c'est nous, Noirs d'Afrique, qui avons été réduits en esclavage et déportés aux Amériques. De 1619 à 1865, pas loin de 5 millions d'Africains ont été déportés: la population totale du Congo!

Le drame de nos ancêtres a été raconté, disséqué, analysé, commenté, critiqué, défendu. Et tous les 10 mai désormais, et cela depuis 20 ans en France, au moins, on commémore cet événement d'anéantissement de l'humain. De transformation des humains en bêtes de somme, taillables et corvéables à souhait, courbés du matin au soir dans les plantations de coton de l'Alabama ou les champs de canne à sucre de Saint-Domingue.

Effroyable de se dire qu'il fut une époque où ces choses furent. Plus démentiel de penser qu'aujourd'hui encore, elles se perpétuent. Mais le plus incroyable est de constater que, fantaisie de nos mémoires ou schizophrénie, nous parlons de cela en spectateurs non-concernés par notre propre drame. Et d'ailleurs, au Congo, nous ne célébrons aucun événement se rapportant de près ou de loin à cette prise de conscience de l'esclavage comme drame.

La rade de Loango, d'où des milliers de nos ancêtres ont été embarqués de force vers l'au-delà, est en décrépitude. On ne dirait pas qu'il s'agit d'un lieu de mémoire. De notre mémoire. Nos consciences se donnent toutes les raisons pour entourer de sparadrap le cancer qui a rongé nos sociétés pendant quatre siècles. Et parfois entretenu par nous-mêmes, dit-on. Le drame de l'esclavage est une flagellation continue.

De temps à autre, nous nous lançons un os à ronger: nous faut-il réclamer réparation aux esclavagistes? Creuser la profondeur de notre participation à la vente de nos frères? Exonérer l'horreur du crime au nom de «ces temps-là» où on ne raisonnait pas comme aujourd'hui, où la notion des droits de l'homme avait un tout autre entendement, plus réduit…. ? Nous manquions de technologies, etc…

Mais ce qu'il y a de plus condamnable indiscutablement, c'est l'impression que nous donnons de parler de l'esclavage au minimum possible. Et même de mettre notre énergie à nier son existence aujourd'hui. Ou à ne le cantonner qu'à de quelques rares pays : la Mauritanie, quelques pays musulmans d'Afrique ou d'ailleurs. Parfois même, nous donnons l'impression que ces esclavages-ci, n'ont rien en commun avec cet esclavage-là.

Et pourtant tous, planifiés ou non ; économiques ou héritiers de traditions surannées ; couverts par le secret qui se donne des noms plus exotiques ou justifiés par un esprit de conquête : l'esclavage reste sans excuse car il anéantit dès le départ la conscience qu'il y a de l'homme en celui qu'on a en face. Cette conscience est – devrait être – biface. Tant que nous ne ferons pas notre part de chemin, nous décharger sur les autres de cette cruauté, c'est seulement reculer le problème de la prise de conscience.

Albert S. MIANZOUKOUTA

CONGO

Le FMI maintient son embargo

L'institution de Bretton Woods refuse de verser à Brazzaville toute assistance financière, la dette du pays étant toujours écrasante. Les négociations sur un éventuel soutien financier du Fonds sont toujours en suspens.

A vrai dire, ce n'est pas une surprise. Cela faisait longtemps que les relations entre le Congo et la FMI étaient tumultueuses. A présent les choses sont claires. Le 15 avril dernier, la veille de l'investiture du Président Denis Sassou-Nguesso réélu «triomphalement» avec plus de 88% des voix pour un nouveau mandat de cinq ans, le FMI a annoncé que ses services *«n'ont pas été en mesure de recommander l'approbation d'une aide financière, ni d'un financement d'urgence (…), car la dette du Congo reste insoutenable».*

Poignée de main franche entre Sassou-Nguesso et Kristalina Georgieva, directrice générale du FMI, mais un dialogue sans concession.

Cette position est contenue dans un courrier de l'administrateur du FMI pour la République du Congo, Aivo Andrianarivelo, adressé directement au Président congolais. Il a, pour la deuxième fois (après avril 2000), donné officiellement suite à la demande d'aide financière d'urgence que le pays a formulée en pleine crise sanitaire il y a un an, ainsi qu'aux entretiens sur la première revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) qui a connu un couac quelques mois seulement après le versement de la première tranche.

Le problème crucial, on le sait, est celui de la dette. *«Les autorisations de prêts du FMI, applicables à tous les pays, exigent que ceux-ci aient un niveau d'endettement viable. La viabilité de la dette est essentielle aux efforts que déploie votre pays pour parvenir à un développement durable»,* rappelle l'administrateur du FMI.

Pour l'heure donc, le Fonds maintient son embargo. Malgré les progrès enregistrés par le Gouvernement congolais grâce aux accords de restructuration de la dette conclus avec des créanciers commerciaux extérieurs, l'institution financière internationale dit être convaincue que *«même avec ces accords, le service de la dette atteindra un niveau très élevé, incompatible avec la viabilité de la dette et les objectifs des autorités d'accélérer la croissance et de réduire*

(Suite en page 5)

CORPORATION

Sortie officielle de l'ordre des experts en douane

L'ordre des experts en douane agréés du Congo (OEDAC) a fait sa sortie officielle, jeudi 6 mai dernier, à Brazzaville, sous la direction de son président exécutif, Jean Louis Fragonard, ancien directeur général des douanes du Congo.

L'ordre des experts en douane agrées du Congo a été mis en place le 20 novembre 2019 à Brazzaville à l'issue d'une assemblée générale constitutive regroupant huit des neuf experts en douane agrées. Ce corps professionnel est dénommé *«Experts en douanes agréés».*
Dans son allocation de circonstance, le président exécutif de l'OEDAC, Jean-Louis Fragonard, a revisité l'acte de l'UDEAC, aujourd'hui CEMAC, notamment en ce qui concerne les experts en douane. *«Cet acte stipule, dans ses dispositions générales: est expert en douane agréé, celui qui fait profession habituelle de conseiller à la fois les administrations des douanes, les opérateurs économiques et les usages de service des douanes»*, a-t-il indiqué.
Jean Louis Fragonard a rappelé que l'expert en douane agréé est un métier dont l'exercice est strictement réglementé et qui est réservé *«à toute personne physique ou morale qui en a expressément reçu l'autorisation par les formes prescrites»*. Il s'agit notamment de satisfaire à l'obligation d'être détenteur d'un agrément dûment notifié par la Commission économique et monétaire des Etats de l'Afrique Centrale. Jean-Louis Fragonard a rappelé, en outre, que l'OEDAC a pour vocation, en accord avec les dispositions de l'acte 03/96, d'assurer deux rôles essentiels: assurer la représentation de la profession dans les différents syndicats patronaux; entretenir une liaison fonctionnelle avec la direction générale des douanes, instituée par la CEMAC pour servir d'éclairage à la

Jean Louis Fragonard

bonne application de la législation et des techniques douanières aussi bien par l'administration que par les usagers. «*Aussi, à aucun moment l'ordre des experts en douane agréés du Congo ne peut-être mis en concurrence avec la direction générale des douanes seul organe technique qui assiste le ministre des finances dans l'exercice de ses attributions en matière de douane et des droits indirects».*
L'OEDAC a suggéré des mesures complémentaires pour soulager les importateurs de certaines charges de contraintes *«… Dans ses missions, l'OEDAC doit veiller à l'éthique de la profession des experts en douanes agrées et lutter contre la corruption et les actes d'antivaleurs susceptibles de faire obstacle à la bonne application de la législation »*
Composition du bureau exécutif de l'OEDAC
Président honneur:
Pierre Kibamba (décédé)
Président exécutif:
Jean-Louis Fragonard
Secrétaire Général:
Alphonse Ayessa
Secrétaire général Adjoint:
Joseph Mvouama
Trésorier:
Philippe Bertin Kimpolo
Conseiller: Claude Pépin Bouyoba Loembe Bouanda
Membres du collège consultatif de l'OEDAC
Président:
Mopenzo Suakama Bosalu
Secrétaire:
Jean Gilbert Manfoundou Siba

Pascal-Azad DOKO

COVID-19

Et si le Gouvernement communiquait sur le variant britannique?

La propagation de la pandémie de COVID-19 s'accroît au jour le jour en République du Congo, et notamment dans deux principaux foyers, Brazzaville et Pointe-Noire. Depuis le 14 mars 2020, date de la déclaration du premier cas positif, on en compte actuellement plus de 10.000 avec près de 147 décès dont certains sont dûs au variant britannique. A l'heure actuelle, le Gouvernement n'a toujours pas communiqué sur ce variant pour informer la population.

Dans les milieux hospitaliers, la peur est visible. Le variant britannique est bien présent sur le territoire congolais et occasionne déjà des morts. Mais le Gouvernement n'a toujours pas communiqué sur les mesures préventives d'usage à prendre et décidé de l'interdiction d'entrée dans le pays à toute personne en prévenance de la Grande Bretagne.
Le renforcement de la surveillance épidémiologique et les contrôles rigoureux aux points d'entrée et le confinement des voyageurs venus des pays à risque ne sont restés que de simples slogans. Aucune disposition n'est prise au niveau des aéroports de façon rigoureuse pour éviter l'importation des cas. Mais, le variant britannique est bel et bien là. Après les cas d'importation, le Congo a commencé à enregistrer des cas de contamination locale du variant britannique. Il avait été décidé que toute personne en provenance des pays à haut risque, devrait être placée en quarantaine. Malheureusement, cette disposition est prise à la légère et la faiblesse de l'autorité de l'Etat conduit à ce que les populations craignaient. Cette mesure n'est plus respectée. Il y a eu trop de laxisme et de complaisance. Il y a eu des passagers d'un vol d'Air France qui étaient tous rentrés chez eux. Cette complaisance et la difficulté pour nos autorités à faire appliquer les décisions coûtent chers aujourd'hui. On a minimisé les choses, en prenant tout à la légère. Alors que si les choses avaient été prises au sérieux. Le pire aurait été évité.
De cette pandémie, le Gouvernement devrait plutôt axer sa stratégie sur la communication. Il lui faut maintenir et affiner continument sa stratégie et mobiliser tous les moyens d'attaque pour contrer la propagation de la maladie surtout quand les Congolais semblent négliger le port obligatoire du masque.
La distanciation sociale n'est plus respectée dans les marchés, les bus et les boutiques. La population n'est pas toujours consciente du danger qu'elle court. Rares sont les personnes qui croient vraiment à l'existence de la maladie. Beaucoup sont encore sceptiques.

Plus de 8000 doses de vaccins Spoutnik V jetées

C'est l'une des conséquences des coupures intempestives d'électricité observées ces derniers temps, et qui sont à l'origine de la destruction d'une grande quantité de doses du vaccin Spoutnik V: 8000, au total. Ceux qui attendaient la deuxième dose du vaccin Spoutnik V ont été surpris d'apprendre qu'il n'y avait plus de doses et qu'il fallait attendre la prochaine livraison qui serait imminente.

KAUD

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800
France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros
Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros
Europe
96 Euros
192 Euros
Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CHU-B

Des odeurs nauséabondes!

Le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), le sommet de la pyramide sanitaire au Congo, est-il un foyer de microbes nuisibles? C'est la question que toute personne présente sur les lieux est en droit de se poser. La propreté chasse la maladie, a-t-on coutume de dire, mais au CHU-B, la réalité est tout autre. En effet, il s'est créé un

Une triste réalité pour le grand...

dépotoir derrière le pavillon de gynécologie, non loin du panneau du Programme national de lutte contre le sida (PNLS), juste après le goudron où les gardes malades viennent jeter leurs matières fécales.
Passé non loin de là à pied, exige de se boucher le nez. Les odeurs sont tellement fortes et nauséabondes et le dépôt tellement dégoûtant que cela fait honte à voir. Petits seaux à la main, des femmes garde-malades viennent sans gêne vider leurs pots

...sommet de la pyramide sanitaire au Congo.

sous l'œil indifférent des agents de sécurité.
Les toilettes publiques placées à l'entrée des Urgences, pourtant payantes, ne sont pas parfois opérationnelles. Face à cette réalité, la solution pour les garde-malades est de créer un dépotoir sanitaire public qui embaume, malheureusement, l'hôpital.
Faute d'endroits appropriés, les garde-malades ont envahi presque les espaces libres du CHU-B et les rendent insalubres. Ils dorment à même les couloirs ou les pelouses. Les deux bacs d'AVERDA placés à l'entrée du parking derrière le bâtiment de gynécologie leur servent de cachette lorsqu'ils ont besoin de faire miction.
C'est un spectacle triste et désagréable que ces garde-malades du CHU-B qui sont imperturbables devant les poubelles placées ici et là.
Déjà à l'agonie et secoué par la grève générale de son personnel, le CHU-B est devenu aussi un dépotoir indigne.

KAUD

PLUIES

Brazzaville défigurée !

Les pluies qui s'abattent sur Brazzaville causent de nombreux dégâts matériels dans les quartiers. Au centre-ville, par exemple, le spectacle est désolant. Les eaux en furie inondent les caniveaux qui se révèlent inefficaces à leur évacuation donnant ainsi l'image d'une réalité de désolation en plein 21ème siècle. Le cas du rond-point de la Coupole est très édifiant. Un véritable lac s'y créé, on croirait même que le fleuve Congo est sorti de son lit !

L'empleur des dégâts....

Ces eaux envahissent la chaussée bitumée et même des parcelles. Le Boulevard Denis Sassou-Nguesso n'est plus que l'ombre de lui-même. La circulation est très perturbée créant ainsi de longues files d'attente. Les véhicules ne passent plus qu'avec une extrême lenteur. dégâts importants sont signalés comme des ravinements de sol à Massengo, Makabandilou et Djiri, dans le 9ème arrondissement; des coulées de boue à Mfilou. Les populations vivent un véritable cauchemar. Des familles voient leurs maisons détruites ou inondées. C'est le désarroi.

Ensablement et érosion sur les routes, éboulement des murs de maisons et de clôture. Les populations éprouvent de la peine pour quitter ou accéder à certains quartiers.

Les installations électriques et des conduits de distribution d'eau n'échappent pas à la furie des eaux: poteaux électriques emportés, tuyaux de la LCDE endommagés, routes coupées ou partiellement détruites, arbres déracinés ou coupés.

Les érosions sont à quelques mètres de certaines maisons poussant ainsi les occupants à lancer un cri d'alarme à l'endroit du Gouvernement notamment le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux.

... causés par...

D'autres dégâts sont signalés ici et là dans la capitale congolaise. Certains dégâts enregistrés sont dûs à l'abandon des chantiers par les sociétés adjudicatrices des marchés dont les décaissements tardent ou par occupation anarchique du fait de l'impuissance ou de la faiblesse de l'Etat.

Le laxisme et l'impunité qui sont devenus des modes de gestion fragilisent l'Etat qui ne sait plus quoi faire. Les populations prennent certaines initiatives pour faire face aux érosions qui menacent dangereusement leurs habitations en construisant des digues, c'est-à-dire des murets de sacs en sable, afin de stopper temporairement l'avancée des érosions.

... les pluies diluviennes.

Les dégâts occasionnés par les pluies soulèvent le débat sur les caniveaux laissés à découvert et parfois peu profonds que construisent certaines entreprises dans la capitale, en dépit du fort taux de pluviométrie qui tombe à Brazzaville ou dans certaines villes du pays. Pire encore, certaines routes manquent de caniveaux d'où leur dégradation avancée; elles ne mettent pas de temps avant de se désagréger.

On a comme l'impression que dans le pays, il faut attendre qu'un nid de poule deviennent un trou béant pour que les pouvoirs publics songent à venir le boucher, à coups d'argent, alors que s'il y avait un service d'entretien, beaucoup de choses seraient évitées.

A l'entrée de certains quartiers se trouvent des câbles et des poteaux électriques traînant à même le sol.

C'est devenu une maxime en matière de route goudronnée au Congo, les nids de poule deviennent des ravins. Et pour cause: l'entretien des routes se fait de manière négligeable. Ainsi, aujourd'hui, à Brazzaville, les automobilistes, après s'être acquittés de la taxe de roulage, ont les yeux tournés vers la mairie, pour boucher les nids de poule qui jonchent certaines avenues goudronnées et qui menacent de devenir des ravins. C'est le cas de la route de Kinsoundi, vers Château d'eau, les deux avenues bitumées à Diata, à Ouenzé, à Mfilou, la Base, Moukondo. L'avenue des Trois francs à Bacongo, à Nkombo. Les routes goudronnées sont, également, menacées par des nids de poule qui ne cessent de s'agrandir.

Par ailleurs, les saignées faites par les entreprises sur les voies goudronnées pour faire passer des câbles ou de la tuyauterie, ne sont pas immédiatement rebouchées par la mairie. Les services municipaux traînent les pieds pour boucher les tranchées qui perturbent la circulation automobile. Si la mairie a mis les policiers sur la route, pour obliger les automobilistes à payer la taxe de roulage, ces derniers se demandent, qui fera pression sur elle, pour entretenir la voirie urbaine comme il se doit.

Cyr Armel YABBA-NGOT

(Suite de la page 3)

la pauvreté». Beaucoup d'analystes concluent que le Congo n'en fait pas assez non seulement pour réduire sa dette, mais aussi pour combattre la mauvaise gouvernance. Ils pointent aussi le non-respect scrupuleux jusqu'au bout de plusieurs autres mesures de son programme avec le Fonds. C'est ce qui explique, affirment-ils, la fermeté que le FMI n'a cessé d'afficher tout au long des négociations.

Mauvaise gouvernance et situation économique catastrophique du pays? Certains milieux ne cachent pas qu'avec sa nouvelle mise à l'épreuve, Brazzaville est en train de payer aussi sa francophilie affichée, Paris étant intervenu auprès du Conseil d'administration du FMI pour soutenir le dossier congolais sous le règne de la Française Christine Lagarde. Les représentants des Etats-Unis d'Amérique au sein du Conseil d'administration du FMI tirent, affirment-t-ils, les ficelles dans les coulisses, parce que exaspérés *«de voir filer les financements du FMI dans les caisses de la Chine, principal partenaire économique et créditeur du Congo».*

Voilà un dossier que le nouveau Gouvernement que le Congo attend trouvera sur sa table. Aux côtés de biens d'autres.

Jean ZENGABIO

Coup d'oeil en biais

Changement de Premier ministre ou non?

Les rumeurs sont de plus en plus fantaisistes. Même les milieux proches du pouvoir ont franchi la ligne. Histoire de dire qu'on s'attend, sinon à un changement de Premier ministre, du moins à un coup de balai pour obtenir l'adhésion de l'opinion. Il se dégage, ces derniers temps, au sein de la famille politique du Président de la République, une certaine volonté de changement. On nous dit qu'il a entamé les consultations pour la nomination d'un nouveau Premier ministre et les candidats se bousculent devant le portillon. On brandit la preuve de Clément Mouamba qui aurait commencé à faire *«ses cartons»*, synonyme de départ de la Primature. Alors, Clément Mouamba, lâché par *«sa majorité»*? Les pour et les contre se bousculent sur la toile.

Grève des agents du CHU de Brazzaville

Entre l'appel de la direction du CHU de continuer à travailler et l'invitation de l'intersyndicale à débrayer, les agents du CHU ont fait le choix. Ils ont déclenché la grève le lundi 10 mai 2021. Une décision qui fait suite aux manquements de l'Etat et de l'administration de l'établissement sanitaire dans le paiement de ses employés. Dans un premier temps l'intersyndicale exigeait le paiement de deux mois cumulés de salaires sur cinq mois impayés et la signature d'un protocole d'accord déterminant l'échéancier d'apurement des trois mois restants. Un mois a été payé, mais les travailleurs estiment que cela est insuffisant. L'administration juge irresponsable la décision unilatérale des travailleurs. Pour elle, cette grève a un arrière fond immoral: laisser mourir les malades sous prétexte de grève, comment comprendre cela? L'intersyndicale avait prévenu la direction générale d'organiser un service minimum.

Le Gouvernement entre plusieurs feux

Outre les agents du CHU-B et après les agents de l'ANAC qui ont lancé un concert de casseroles devant le siège de leur organisme, les retraités de la Fonction publique ont décidé d'investir la Primature pour y observer un sit-in le lundi 10 mai. Ils accusent 33 mois d'arriérés de pension. Les travailleurs de la SOPECO eux, réclament le paiement de 4 mois de salaires sur les 26 qui leurs sont dus, ainsi que le départ de leur directrice générale. Pour ces corporations, les revendications posées sont claires et ils entendent les défendre. C'est la tourmente sociale.

Les pouvoirs publics ne se rappellent peut-être plus

C'est l'impression qu'ont les habitants des quartiers traversés par l'avenue Ya Mamba, à Makélékélé, l'arrondissement 1 de Brazzaville. Ce serait un raccourci pour atteindre le septième arrondissement Mfilou-Ngamaba. Depuis trente ans, on leur fait la promesse de la goudronner. Mais rien n'est fait. Parsemée de crevasses à cause du sol qui est marécageux, cette route se trouve dans un état chaotique. Les habitants de La Fougère, de la Tanaf et de Kingouari qu'elle dessert vivent un calvaire quotidien pour se déplacer. A cela il faut ajouter l'insécurité. La nuit, les usagers sont hantés par les braqueurs.

Une boutique ravagée par un incendie à Poto-Poto

Un incendie s'est déclenché dans la nuit du mardi 4 au mercredi 5 mai dernier dans la rue Bandzas à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville. Parti d'un poteau, le feu s'est par la suite propagé à une boutique de vente d'appareils électroménagers et a tout ravagé sur son passage. Les dégâts matériels sont énormes. Il est difficile d'en estimer le coût. Des dires du gérant de la boutique, un ressortissant ouest-africain, un court-circuit serait à l'origine de l'incendie. Dieu merci, les flammes ne se sont pas propagées aux parcelles voisines. La promptitude des habitants du quartier a permis de neutraliser partiellement le feu et d'en limiter les dégâts. Il ne restait plus aux sapeurs-pompiers que de faire le reste. Et ils l'ont fait !

Des Congolais qui monologuent en marchant

Les Congolais ont tellement de soucis que beaucoup monologuent en marchant, constate un lecteur. Pour en apporter la preuve, il s'est arrêté et a prié un interlocuteur de regarder les passants. Au bout d'une trentaine de minutes, ils ont dénombré six personnes qui monologuaient.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

PÉPINIÉRISTE

Dominique Massamba, alias «Vieux Tchétchénie», l'homme des plants

Il y a des personnages qui s'identifient à une ville. *«Vieux Tchétchénie»*, règne ainsi sur sa pépinière à quelques encablures du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B). La Semaine Africaine est allée à sa rencontre. L'occasion de découvrir un homme vigoureux de 80 ans, pas du tout Sans domicile fixe (SDF), avec un prénom et un nom: Dominique Massamba. Et une profession: Cheminot à la retraite…et pépiniériste! Interview

Dominique Massamba, présentant son jardin de plants

Au triste regard des passants, nous avons constaté que vous êtes abandonné a vous-même, vous passez vos nuits à la belle étoile, comment expliquez-vous cela?

**C'est volontairement, si je me suis abandonné à moi-même, c'est parce que j'en avais marre d'avoir à supporter les bruits et les embêtements de ma famille. J'ai des enfants qui sont présentement à l'étranger et ils s'occupent de moi comme il se doit; ils m'envoient de l'argent.

Pourquoi alors vous ne vous trouvez pas un cadre idéal de vie?

**Je me sens bien ici. Je possède une parcelle dans mon village natal situé à 40 km de Boko au sud du Congo. Le peu d'argent que mes enfants m'envoient depuis l'étranger me permet de subvenir à mes besoins et aussi de lotir mon terrain où je pense aller vivre dans un proche avenir.

S'agissant alors du travail de pépiniériste que vous faites, où l'avez-vous appris?

**Ce travail, je l'ai appris à l'école dans les années 1954. C'est après avoir pris ma retraite au Chemin de fer Congo océan (CFCO), que je me suis réellement lancé dans ce travail de pépiniéristes. Pour ne pas trop parler, le reste est un secret.

Comment vous vous êtes approprié cet espace sur lequel vous exposez vos plants?

**Je me souviens encore à l'époque de l'ancien maire de Brazzaville Hugues Ngouélondélé d'avoir sollicité une attestation à la mairie centrale, malheureusement ce fut un échec dans la mesure où selon les autorités municipales, cet endroit ne pouvait être cédé à qui que ce soit car, faisant partie des voiries urbaines.

N'avez-vous pas peur d'être exproprié?

**Pas du tout. J'ai à plusieurs reprises été menacé de déguerpissement par les agents de la mairie, mais jusqu'ici je garde espoir que mes doléances d'acquérir une attestation comme tous les autres pépiniéristes exerçant dans la ville seront prises en compte.

A la différence d'autres pépiniéristes, on trouve presque tout chez vous. D'où proviennent vos graines de plantation?

**Mes graines proviennent, certaines de l'étranger. Connaissant le travail que j'exerce ici au pays, mes enfants ont pensé à me ravitailler en graines que l'on ne trouve pas au Congo. Ce qui marque un peu la différence avec les compatriotes qui évoluent également dans ce domaine d'activité.

Des projets d'avenir?

**Je pense faire de cet endroit, avec la complicité des autorités municipales, un grand espace vert, fait de plantes fruitières et autres qui attireront les touristes en visite à Brazzaville. Je lance donc un cri de cœur à l'endroit du nouveau maire de Brazzaville, M. Dieudonné Bantsimba, de me soutenir dans la réalisation de ce projet.

Propos recueillis par Reine IKENGA et Roland KOULOUNGOU *(Stagiaires)*

Qui me répondra?

L'internet fait-il disparaître les frontières entre le monde virtuel et le monde réel?

A.NK-K (Moukondo, Brazzaville)

COOPÉRATION CONGO/TURQUIE

Deux accords signés dans le domaine de la science et de l'innovation

Sous la conduite de Jean Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, la 3e session de la commission mixte de coopération économique, commerciale et technique entre la République du Congo et la République de Turquie a eu lieu mercredi 5 mai 2021, par visioconférence. Du côté turc, la cérémonie a été présidée par le ministre de l'intérieur, Süleyman Soylu. Le ministre Jean Claude Gakosso était assisté de ses collègues de l'Aménagement, de l'équipement du territoire, des grands travaux, Jean Jacques Bouya; de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua et de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou.

Photo de famille après la signature

A l'issue des débats fructueux, les deux parties ont fait le point sur les projets d'accords finalisés parmi lesquels deux ont été signés, à savoir: le protocole d'accord de coopération entre le Conseil scientifique et technologique de la République de Turquie (TUBITAK) et le ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique de la République du Congo dans le domaine de la science, technologie et innovation; le mémorandum d'entente pour la coopération dans le domaine de l'Enseignement supérieur.

Ce protocole d'accord servira de base aux institutions turques et congolaises pour établir une coopération sur la formation et l'organisation d'ateliers scientifiques conjoints en matière de recherche scientifique, de développement technologique et de la mise en œuvre de projets communs ainsi que l'échange de scientifiques individuels. Cependant, ce mémorandum d'entente a pour but de promouvoir la mobilité interuniversitaire, le renforcement des capacités des étudiants et du personnel enseignant des universités des deux pays au titre des programmes spécifiques et leur participation aux programmes de recherche.

Les deux parties ont également signé un procès-verbal de cette troisième session.

Le ministre turc de l'intérieur pense que cette coopération bilatérale atteindra un niveau plus élevé, au regard de l'importance de la volonté des deux parties.

Prenant la parole, à son tour, le ministre Jean Claude Gakosso a souligné qu'avec la signature de ces accords, une étape importante de cette coopération vient d'être franchie, à la satisfaction des deux parties.

Par ailleurs, la signature de neuf autres accords a été différée à la demande de la partie turque. Ceux-ci pourront être signés ultérieurement, notamment à l'occasion de la prochaine visite de Jean Claude Gakosso à Antalya où il pourrait prendre part à un forum diplomatique prévu au mois de juin prochain.

La 3e session de la commission mixte de coopération entre la République du Congo et la République de Turquie intervient six ans après la 2e tenue les 7 et 8 avril 2015, à Ankara, en Turquie.

Les deux parties se satisfont des progrès enregistrés dans la mise œuvre de certains projets. Au nombre desquels: l'effectivité de l'exemption du visa pour les détenteurs du passeport diplomatique; la desserte de la ligne aérienne Pointe-Noire-Kinshasa-Istanbul par Turkish Airlines; la construction du Centre international de conférences de Kintélé; la mise en place, en 2015, d'un Conseil d'affaires turco-congolais entre le Conseil des relations économiques extérieures de la Turquie et la Chambre de commerce d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville.

La 4e session de la commission mixte Turquie-Congo à Ankara se tiendra en 2023, à une date qui sera fixée par voie diplomatique.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

ENVIRONNEMENT

Protéger les ressources naturelles du Bassin du Congo, une nécessité et non un luxe

Dans le cadre de ses débats, la Fondation Niosi a animé une conférence sur le thème *«Protection du deuxième poumon de la planète: contraintes et défis»*. Cette conférence a été développée à l'Institut français du Congo, à Brazzaville, jeudi 6 mai 2021, par le Pr Josué Ndamba, membre de la Fondation Niosi, sous la modération de Benjamin Kiabambou. Le débat s'est focalisé sur le réchauffement climatique, qui est un sujet d'actualité débattu au niveau mondial. C'est ainsi que protéger le deuxième poumon écologique de la planète devient une nécessité et non un luxe.

Pr. Josué Ndamba et Benjamin Kiabambou

Le Pr Josué Ndamba n'est pas un expert dans le domaine, ni dans celui de l'environnement ou du changement climatique; en tant qu'intellectuel linguiste, il est sensible au thème de l'environnement au Congo. Les activités de l'homme génèrent de nombreux problèmes qui finissent par compromettre l'intérêt global, notamment par la déforestation, l'érosion des sols, la destruction des gîtes écologiques et la pollution de l'atmosphère. Pour faire face à la destruction de l'environnement, le conférencier a rappelé les différents sommets qui se sont tenus pour sauver la planète, depuis le premier, en juin 1972, à Stockholm, en Suède.

La grande forêt du Bassin du Congo absorbe des tonnes de CO2, de gaz carbonique. La préservation des forêts du Bassin du Congo présente un enjeu primordial pour la réduction des effets du réchauffement climatique, a dit Josué Ndamba. Depuis que le Congo assiste à des COP (Conférence des Etats partie), il a lancé l'idée de la création d'un fonds bleu, en mars 2017. Douze pays ont adhéré au fonds bleu: l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la RCA, le Congo, la RDC, le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Rwanda, le Tchad, la Tanzanie et la Zambie.

Il est plus qu'impérieux pour l'homme de bien gérer les milieux naturels. C'est dangereux pour l'avenir de l'humanité de mettre en péril des espèces, voire des familles biologiques ou de compromettre le maintien des processus écologiques essentiels pour un éphémère profit de quelques habitants de la planète terre, a souligné le conférencier. L'état actuel de l'exploitation forestière a atteint des proportions inquiétantes. Selon les statistiques, près de 17 millions de forêts tropicales sont détruites chaque année. Le Congo, comme d'autres pays, est confronté au phénomène de dégradation de son environnement. La forêt, dont la superficie couvre environ 20 millions d'hectares, soit 6 % du territoire national, subit une diminution et une destruction due principalement à l'activité agricole et à l'exploitation du bois dans les zones à forte densité humaine à l'exploitation du bois de chauffe. Les écosystèmes savanicoles sont souvent l'objet de brûlage par les feux de brousse. Les villes n'échappent plus au fléau moderne de la pollution. Brazzaville et Pointe-Noire, par exemple, sont assaillies par des vagues de pollution telles qu'elles tuent et affectent non seulement les malades, mais aussi les bien portants. L'OMS estime que 70 % des citadins à travers le monde respirent un air malsain, tandis que 10 % inhalent un air dont la quantité est à la limite de l'insalubrité. Pour éviter l'usage du bois de bois de chauffe et le charbon, le Congo doit développer des énergies alternatives pour la cuisine, afin de réduire la coupe des arbres. Il faut faire de la reforestation avec des essences endogènes et encourager les paysans à planter les arbres, à travers les projets. Le Pr Josué Ndamba a conclu que la perte du premier poumon écologique de la planète, le Bassin de l'Amazonie, est un problème mondial. Ce Bassin absorbe 14 % du CO2 mondial. Le Congo a la chance d'abriter le deuxième poumon environnemental du monde avec d'autres pays voisins. C'est pourquoi, il s'est positionné comme le défenseur de ce poumon.

Le débat a fait apparaitre quelques paradoxes. Le pays a encore des mauvaises habitudes dans la vie courante, avec le bois de chauffe comme source d'énergie, qui fait disparaître des grandes superficies de forêts autour des grandes villes, avec la bénédiction des pouvoirs publics.

Philippe BANZ

URBANISATION

Le marché Soukissa entièrement rénové, réceptionné par la commission nationale des ouvrages finis

Dans le cadre du projet Développement et restructuration des quartiers précaires (DURQuaP), financé sous forme de prêt par la Banque mondiale à une hauteur d'environ 48 milliards de FCFA, plusieurs infrastructures ont été mises en chantier, dans quatre quartiers sélectionnés à Brazzaville et à Pointe-Noire. Parmi ces infrastructures, figure le marché Soukissa dans le 5e arrondissement de Brazzaville (Ouenzé). Construit par la société Erico et prélude à la remise officielle de l'ensemble des ouvrages en chantier, l'entreprise constructrice a procédé, samedi 8 mai dernier à Brazzaville, à la remise provisoire, du marché Soukissa entièrement rénové, à la Commission nationale de réception des ouvrages finis. C'était en présence des responsables du projet DURQuaP.

Une vue intérieure du nouveau marché Soukissa

L'entreprise Erico était représentée par René Makela son directeur général et la Commission, par M. Simon Pierre Loufoua, son responsable. Alors que la fin des travaux de construction du marché était fixée à 8 mois, la construction s'est poursuivie jusqu'à 11 mois. Les responsables d'Erico justifient ce retard par la survenue de la pandémie de COVID-19 au Congo.

Le nouveau marché Soukissa compte 720 places, 16 boutiques, 2 dépôts, une chambre froide, un restaurant, une garderie, un dispensaire où exerceront un médecin, une sage-femme, un infirmier et un laborantin. Il compte aussi des toilettes modernes aussi bien pour les valides que pour des personnes vivant avec handicap, un forage d'eau potable, et un mini château d'eau d'une capacité de 3500 litres d'eau.

Les autres ouvrages: les voiries, écoles, aires de jeux et autres marchés du projet DURQuaP tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire, seront livrés aux autorités congolaises sous peu.

Marcellin MOUZITA

GUINEE

Le FMI encourage la relance économique

Une mission de consultation pour 2021 au titre de l'article IV du Fonds monétaire international (FMI) a été menée du 14 au 28 avril 2021 en Guinée. Organisée en mode virtuel, par les services de l'institution, la mission s'est achevée officiellement le 30 avril, par une déclaration contenant les conclusions préliminaires. Il s'agit des avis exprimés qui sont uniquement ceux des services du FMI et qui ne correspondent pas nécessairement à ceux de son Conseil d'administration.

Mme Clara Mira.

A partir des conclusions préliminaires de la mission, les services du FMI établiront un rapport qui, sous réserve de l'approbation de la direction de l'institution, sera présenté à son Conseil d'administration pour examen et décision. Toutefois, dans leur déclaration préliminaire, les experts du Fonds ont relevé qu'en Guinée *«la croissance devrait atteindre 5,2% en 2021, tirée par la vigueur continue du secteur minier, pendant que le pays est aux prises avec une deuxième vague d'infections à la COVID-19 et à la résurgence de l'épidémie Ebola»* qui avait déjà endeuillé sérieusement le pays en 2015, et que *«la croissance non minière reste modérée et ne devrait pas se redresser complètement avant 2022»*.

• Ils ont noté que *«les priorités de politiques publiques immédiates portent sur la poursuite de la riposte contre la pandémie, notamment en accélérant les vaccinations à grande échelle, en intensifiant les efforts pour soutenir les populations vulnérables et en soutenant la reprise économique»*. Aussi, ont-ils déclaré que les autorités guinéennes *«sont encouragées à poursuivre leurs efforts de mobilisation des recettes intérieures, y compris du secteur minier, afin de créer un espace budgétaire pour financer les besoins pressants de développement des infrastructures et du capital humain»*. Selon eux, *«les réformes visant à renforcer la gouvernance et le climat des affaires stimuleront la diversification et assureront une reprise plus résiliente et inclusive»*.

• Lors de cette mission tenue à distance, l'équipe des services du Fonds monétaire international était dirigée par Mme Clara Mira, qui, à la fin de la fin de la visite virtuelle, a déclaré: *«L'économie guinéenne a résisté au choc de la COVID-19 avec une forte croissance de 7% en 2020, portée par un secteur minier en plein essor. Cependant, malgré la mise en œuvre d'un plan de réponse rapide et bien structuré, la pandémie a fait des ravages dans l'économie non minière, qui représente plus des ¾ du PIB total et emploie une grande majorité de la population. Alors que le secteur minier devrait continuer à soutenir la croissance globale en 2021, la Guinée est confrontée à un double choc sanitaire, avec une augmentation des cas de COVID-19 couplée à une résurgence de l'épidémie d'Ebola, qui semble heureusement localisée et maitrisée. A ce titre, la croissance du secteur non minier ne devrait se redresser que progressivement»*.

• L'équipe s'est entretenue avec le Premier ministre Ibrahima Kassory Fofana, le ministre de l'Economie et des finances Mamadi Camara, le gouverneur de la Banque centrale de la région Lounceny Nabé, le ministre du Budget Ismaël Dioubaté, la ministre du Plan et du développement économique Kanny Diallo, d'autres acteurs de l'exécutif guinéen ainsi que d'autres hauts fonctionnaires, et des représentants du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers. La mission du FMI a félicité les autorités guinéennes pour les discussions constructives lors de cette visite virtuelle. La mission préparera un rapport sur la consultation au titre de l'article IV, qui sera examiné par le Conseil d'administration du FMI au cours du prochain trimestre.

Aristide Ghislain NGOUMA

COVID-19

Restrictions à l'entrée au Nigeria

Le Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique, a pris des mesures pour restreindre l'accès sur son territoire aux passagers en provenance de Turquie, du Brésil et d'Inde. Situé en Afrique de l'Ouest, ce pays compte officiellement moins de cas de COVID-19, et prévoit que les contrevenants soient expulsés aux frais des compagnies aériennes.

C'est le Comité présidentiel de lutte contre la COVID-19 qui a rendu publiques les nouvelles règles d'entrée au Nigeria. Il se base sur *«la prévalence de variants et le volume moyen de passagers»* transitant depuis les pays à risques.

Abuja tient à sécuriser ses frontières aéroportuaires face à la COVID-19

Les voyageurs étrangers ayant séjourné en Turquie, au Brésil ou en Inde, au cours des deux semaines précédentes, sont désormais interdits d'entrer sur le territoire nigérian. Les compagnies aériennes encourent une amende de 3 500 dollars par passager contrevenant à cette mesure. Il est également indiqué que cette mesure ne concerne pas les personnes ayant simplement transité par l'un des trois pays fortement touchés par le coronavirus.

Les Nigérians ou résidents au Nigeria en provenance de Turquie, du Brésil ou d'Inde devront, quant à eux, se plier à une quarantaine dans une structure du Gouvernement et se soumettre à un test, dès leur arrivée dans le pays, sept jours plus tard. C'est à partir du 4 mai 2021 que ces nouvelles règles seront appliquées, pour une durée de quatre semaines, avant réévaluation par les autorités sanitaires nigérianes.

Alain-Patrick MASSAMBA

GABON

L'aéroport de Libreville obtient la certification OACI

L'aéroport international Léon-Mba de Libreville devient le premier aéroport d'Afrique centrale certifié par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). L'institution a remis, samedi 8 mai 2021, cette certification, après deux ans de travaux et d'audits sur la qualité et la sécurité des infrastructures de la plateforme aéroportuaire. Une cérémonie a été organisée samedi pour la remise du certificat.

Vue aérienne de l'aéroport international Léon Mba de Libreville

Pour obtenir cette certification, le Gabon a investi dans le renouvellement des équipements, la sécurité de la piste d'atterrissage, le balisage et surtout la formation de ses équipes. Serge Rodrigue Agaya, responsable des performances, espère que la certification attirera de nouvelles compagnies.

«Pour la clientèle et pour les autres partenaires, c'est un label de confiance vis-à-vis de différentes opérations que nous menons au niveau des aéroports. Certaines compagnies, bien cotées sur le marché, peuvent faire des vols au départ de notre plateforme parce que nous garantissons les normes de sécurité et de sûreté également», a-t-il indiqué.

En Afrique centrale, le Gabon devient le premier pays à obtenir cette certification. Prosper Zo'o Minto, directeur de l'OACI pour l'Afrique de l'ouest et du centre invite les autres pays de la région à s'inspirer du Gabon: *«L'aviation est tellement interconnectée que tout le monde a intérêt à adhérer aux exigences convenues et les mettre en œuvre de manière effective»*.

Brice Paillat, ministre gabonais des Transports, a effectué le déplacement à l'aéroport et n'a pas caché sa satisfaction: *«Nous estimons qu'avec cette certification, nous aurons une attraction encore plus visible de notre pays à travers l'aéroport de Libreville»*.

Le Gabon qui espère créer sa compagnie aérienne internationale souhaite également certifier les aéroports de Port-Gentil et Franceville.

Gaule D'AMBERT

MAROC

Une Malienne donne naissance à neuf bébés

Halima Cissé, jeune maman malienne âgée de 25 ans a donné naissance à neuf bébés (nonuplés) au Maroc, le mardi 4 mai 2021. Soient deux de plus que ce que les médecins avaient détecté lors des scanners. Le gouvernement malien avait fait voyager cette maman par avion pour qu'elle reçoive des soins spécialisés. D'après le ministre malien de la Santé, les cinq filles et les quatre garçons sont nés par césarienne et se portent bien.

Le père des neuf bébés s'est dit très heureux, mais également pas surpris de la nouvelle. Il affirme que le Président de la Transition du Mali, Bah N'Daw l'a appelé pour lui adresser des félicitations. D'après Rachid Koudhari, porte-parole du ministère marocain de la Santé, *«il n'a pas connaissance de la naissance d'une série de nonuplés dans un des hôpitaux auparavant»*. Le ministre de la Santé du Mali, Fanta Siby, a félicité les équipes médicales des deux pays pour cette «heureuse issue».

Selon diverses sources, la grossesse de Mme Halima Cissé est devenue un sujet de fascination au Mali, même lorsqu'on a pensé qu'elle ne portait que des septuplés.

Les médecins de ce pays d'Afrique de l'Ouest se sont inquiétés de son bien-être et des chances de survie des bébés, si bien que le gouvernement est intervenu.

Pour le ministre Fanta Siby, après un séjour de deux semaines dans un hôpital de la capitale malienne Bamako, la décision a été prise de transférer Mme Halima Cissé au Maroc le 30 mars dernier.

A.-P. MASSAMBA

Pour le Mois de l'Europe 2021, célébrons ensemble L'ESPRIT D'ÉQUIPE

Équipe Europe toza elongo !

Il y a un peu plus d'un an, l'Europe comme le reste du monde subissait de plein fouet la pandémie de Covid-19 et ses effroyables conséquences. Pour la contrer, nous avons décidé d'agir ensemble, au sein de nos frontières comme à l'extérieur. C'est dans ce contexte que l'approche "Équipe Europe" (Team Europe) est née. À l'occasion de la célébration de la Journée de l'Europe le 9 mai, nous, Ambassadeurs de l'Union européenne et des États membres présents en République du Congo, réaffirmons notre engagement aux côtés du Congo dans la marche vers le développement et l'amélioration de la gouvernance publique.

Une réponse mondiale ciblée et coordonnée de l'Union européenne, un élan de solidarité sans précédent

Pour soutenir les efforts de nos partenaires face à la Covid-19, la Commission européenne a lancé le 8 avril 2020 un plan stratégique inédit grâce aux ressources combinées de l'Union, de ses États membres ainsi que des institutions financières européennes (en particulier la Banque Européenne d'Investissement et la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement). **L'Équipe Europe, concrétisation de la réponse européenne à la pandémie, a permis de mobiliser au total plus de 40 milliards d'euros.**

En tant qu'Équipe Europe, nous avons uni nos forces et pris toutes nos responsabilités pour soutenir ceux qui en avaient le plus besoin dans plus de 130 pays :

- en apportant de l'aide humanitaire ;
- en renforçant les systèmes de santé, d'eau d'assainissement et de nutrition ;
- en soutenant la reprise socio-économique.

L'Équipe Europe aux côtés du Congo dans sa riposte à la pandémie

En appui au plan de riposte du Gouvernement, l'élan de solidarité de l'Équipe Europe s'est matérialisé à travers :

Des aides d'urgence pour répondre aux besoins immédiats et à la détresse des populations (distribution de masques, aide alimentaire, fourniture en équipements, etc)

- Des appuis au secteur de la santé dont **1,7 milliard de FCFA** octroyés à la Croix-Rouge Française et Congolaise par la Commission européenne et l'Agence Française de Développement (AFD) **afin de limiter la propagation des épidémies tout en favorisant l'accès des populations aux soins de santé primaires.**
- Le financement par la France **d'opérations de prévention et de sensibilisation** ainsi **que des dotations de matériel de santé**, pour un montant total d'**1,4 milliard de FCFA**. L'action française a ainsi contribué à renforcer de manière significative les capacités du Congo à limiter les effets de la crise sanitaire.
- Dans le cadre du projet **Appui au Programme Frontières de la CEEAC**, cofinancé par l'Union européenne et l'Allemagne à plus de **8,6 milliards de FCFA**, des adaptations ont été apportées afin de répondre aux nouveaux défis, notamment le risque de propagation incontrôlée de la Covid-19 lors du franchissement illégal des frontières.

- Une subvention de l'Allemagne à la **Fondation Congolaise pour la Recherche Médicale** (FCRM) est prévue dans les tous prochains jours.

Au-delà de l'urgence sanitaire, des actions pour atténuer l'impact économique de l'épidémie

L'Équipe Europe a poursuivi l'accompagnement du Congo **dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations**.

À ce titre, une subvention d'environ **1 milliard de FCFA**, accordée par l'Union européenne au Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies pour le Congo (PAM), a permis de **renforcer les chaînes de valeur des produits agricoles**, notamment la filière manioc, et ainsi **sécuriser les approvisionnements alimentaires en milieu rural et urbain**.

La France a également appuyé le PAM-Congo avec un don de **197 millions de FCFA** qui lui permet de soutenir ses actions **en faveur des populations frappées par les inondations dans le Nord** du pays en septembre 2020. **14.000 personnes bénéficient ainsi d'une aide alimentaire quotidienne**.

L'Allemagne, elle, offrira un appui supplémentaire aux activités du PAM dans les zones frontalières ainsi que dans les régions affectées par les inondations ; **9,8 milliards de FCFA** par an en 2021 et 2022.

#EquipeEurope

eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr @duecongobrazza/ UeCongoBrazza

Sur le plan économique et financier, **la France a également témoigné de toute sa solidarité à l'égard du Congo** en menant des initiatives **visant à soutenir la relance économique**. Aussi, depuis décembre 2020, au Congo comme dans de nombreux autres pays, l'État français **a suspendu le service de la dette congolaise à l'égard de la France**. Les ressources libérées, désormais octroyées aux financements des dépenses visant à atténuer l'impact sanitaire, économique et social de la Covid-19, **permettent d'améliorer les conditions de vie** des plus vulnérables.

Toutes ces actions de solidarité mobilisées en faveur de la République du Congo sont intervenues en synergie et en complémentarité avec les différentes initiatives déjà existantes, tous secteurs d'intervention confondus et en partenariat avec les autorités congolaises.

Un appui à la fois circonstanciel et structurel sur le long terme, qui se poursuit et se renforce

Parce que la santé est un bien public mondial, **la réponse à la pandémie de covid-19 doit être globale, massive et solidaire ; et l'accès aux vaccins équitable, universel et transparent**. C'est pourquoi, l'Équipe Europe s'est engagée, dès mars 2020, à garantir l'accès à des vaccins sûrs, accessibles et abordables à 92 pays à revenus moyens et faibles, grâce à la **facilité Covax** initiée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Dans un monde globalisé et interconnecté, aucun pays, même le plus fort, ne pourra seul vaincre la pandémie. Ne pas agir collectivement, sur tous les continents, c'est prendre le risque que le virus nous échappe et revienne encore plus violemment. **La clef de sortie de cette pandémie réside fondamentalement dans le recours au multilatéralisme**, c'est-à-dire l'action commune et concertée de tous les États concernés. C'est le sens du message que nous portons.

Au-delà de l'exigence de solidarité, **ne pas agir rapidement et massivement pourrait engendrer des conséquences encore plus graves pour les économies et les sociétés africaines**, parfois déjà fragilisées. Sans une répartition mondiale équitable du vaccin, nous ne pourrons pas mettre un terme à la propagation du virus, ni atténuer les impacts sociétaux de cette crise sur les cinq continents.
Nous nous réjouissons donc que la République du Congo bénéficie **de ce mécanisme de solidarité Covax** dans les prochaines semaines, en complément de ceux déjà existants.

Quelles leçons tirons-nous de cette crise ?

La pandémie est encore loin d'être terminée. Si nous commençons à mieux connaître la maladie, nous devons **anticiper ses conséquences**, dont on ignore encore l'ampleur et qui s'inscriront probablement dans la durée.

1. La première leçon est celle de notre forte interdépendance au niveau mondial. Loin de provoquer un repli sur soi, cette mise en évidence du monde comme un tout doit nous pousser à toujours plus de coopération, de collaboration, de partenariat dans **une approche multilatérale**, car seule l'action commune et concertée des États permettra de **relever les grands défis de ce siècle.**

2. La deuxième leçon est que **le continent africain** a, dans sa grande majorité, **résisté de façon remarquable à la pandémie**. Les raisons sont multiples et pourraient faire l'objet de recherches approfondies mais saluons ici les efforts de résilience de nos partenaires et amis du continent africain.

3. La troisième leçon est, qu'aujourd'hui encore plus qu'hier, une réponse **plus forte et plus visible** s'impose pour répondre à des **défis toujours plus globaux et toujours plus complexes.**

Au Congo, l'Équipe Europe - à Brazzaville (UE, Allemagne, Belgique, France et Italie) comme à Kinshasa (Espagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal et Suède) , Addis-Abeba (Autriche) et Nairobi (Slovaquie) - est pleinement investie aux côtés des organisations internationales dans le cadre **du Forum des Partenaires au Développement**, lancé le 15 avril dernier. L'objectif est de joindre nos efforts et d'assurer une meilleure coordination, rationalisation et complémentarité de l'aide au développement, alignée sur les priorités et les besoins du pays.

Alors, que souhaitons-nous pour l'avenir à travers l'approche Équipe Europe ?

- Construire l'unité européenne sur la scène mondiale et envoyer un message fort de solidarité aux pays partenaires ;
- Renforcer les partenariats internationaux au développement et faire avancer le multilatéralisme ;
- Renforcer la coordination et la cohérence de nos actions, afin d'assurer un impact durable à nos décisions ;
- Promouvoir une identité européenne collective.

Nous travaillions déjà, avant la pandémie, à une programmation conjointe entre la Commission européenne et les États membres. **La pandémie a eu pour effet positif de donner un coup d'accélérateur à ce projet pour l'exercice de programmation de la coopération extérieure de l'UE pour la période 2021-2027.**

Nos priorités pour le cycle de coopération UE-Congo 2021-2027

Nous avons déjà retenu une initiative Équipe Europe pour les Forêts avec pour objectif de **soutenir la gestion durable des ressources forestières et la promotion d'une économie forestière durable et créatrice d'emplois**. Ce domaine s'inscrit dans le cadre plus large des 3 priorités de ce nouveau cycle de coopération :
1- Gouvernance économique et transition vers une économie verte et diversifiée ;
2- Gestion durable des ressources naturelles, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique ;
3- Démocratie et gouvernance participative.

Il faut penser et construire "l'après-Covid" et "l'après-pétrole" dès aujourd'hui, notamment en accompagnant la diversification de l'économie congolaise, et en appuyant les efforts menés par le Congo en ce sens.

En République du Congo comme dans le reste du monde, nous, Équipe Europe, continuerons à accompagner nos partenaires pour construire un monde plus démocratique, plus respectueux de l'environnement, plus inclusif pour tous, et plus prospère.

Raul Mateus Paula, Ambassadeur de l'Union européenne
François Barateau, Ambassadeur de France
Stefano de Leo, Ambassadeur d'Italie
Jean-Paul Charlier, Chargé d'affaires en pied de la Belgique
Jonas Wiesenecker, Chargé d'affaires d'Allemagne

#EquipeEurope#MoisDeLEurope #OnEstEnsemble

CONGRÉGATION

Les Dominicains du Congo comptent deux nouveaux prêtres

Les pères Juvin Marole Seholo et Rock M'Vouokima ont reçu des mains de Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, le sacrement de l'Ordre, le samedi 8 mai 2021, en la paroisse universitaire. En présence de Mgr Victor Abagna-Mossa, archevêque d'Owando et de Mgr Daniel Nzika, évêque de d'Impfondo, de leurs confrères dominicains, de quelques prêtres et du peuple de Dieu. Ils ont solennellement manifesté leur volonté de suivre le Christ comme prêtres dans la famille dominicaine pour le service de l'Eglise et de la société.

Les deux nouveaux prêtres

Sous un temps menaçant du matin de ce samedi 8 mai 2021, parents, amis et connaissances ainsi que les fidèles de la paroisse universitaire Saint Dominique ont investi la cour de ladite paroisse pour participer à la messe d'ordination. Ils ont tous répondu à l'appel des ordinands et à celui de leur famille dominicaine qui ont voulu qu'ils soient témoins de leur engagement devant Dieu et devant les hommes.

La célébration a été, pour les nouveaux prêtres, un moment fort de communion avec l'Eglise. Animée par la chorale Abbé François Wamba et le chœur Martin de Porès, la messe a permis à l'assemblée de les accompagner dans cette nouvelle aventure.

Dans le traditionnel dialogue avec le célébrant et devant le peuple de Dieu, les deux ordonnés ont fait solennellement leur choix et dit oui de se mettre à la suite du Christ comme prêtres dans la famille des dominicains.

Ce oui qui a fortement retenti est l'aboutissement d'un long processus de maturation. En effet les deux frères, pour parvenir à ce jour, ont eu un parcours universitaire et pastoral digne de faire d'eux des prêtres. Leur cheminement les a conduits à Kigali (Rwanda), à Abidjan (Côte d'Ivoire), à Ibadan (Nigéria), à Cotonou (Benin), à Yaoundé (Cameroun), à Bangui (Centrafrique), à Brazzaville et à Pointe-Noire (Congo). Ce parcours les a d'abord conduits au diaconat puis enfin au presbytérat, ce jour de joie.

Pendant le rite d'ordination presbytérale

Avec le langage châtié qui désormais le distingue, Mgr Urbain Ngassongo a exhorté les nouveaux prêtres à être désormais des chercheurs de Dieu, qui cherchent et vivent dans la vérité et non dans le mensonge; à construire l'Eglise dans leur milieu de vie, notamment au couvent; à contribuer à la croissance de la foi et de la vie de Dieu; à ne pas tomber dans le vice de l'orgueil mais à vivre en toute humilité car elle est la mère de toutes les vertus; à ne pas prendre la prêtrise pour un moyen d'accomplir leur projet personnel. Ces mots ont réjoui non seulement les concernés mais aussi les participants qui ont pour désir que de voir leurs prêtres être de bons prêtres.

Les nouveaux prêtres ont eux aussi manifesté leur joie à travers le psaume 125: *«Le Seigneur a fait pour nous des merveilles; nous voici dans la joie.»* Ce chant du psalmiste a traduit toute leur reconnaissance envers Dieu et envers toutes les personnes qui les ont accompagnés dans cette aventure. Mais au-delà de toute cette effervescence et de cette joie, ils ont reconnu leur petitesse et leur faiblesse et ont demandé à l'assemblée de prier pour eux afin qu'ils soient ces hommes établis par Dieu en faveur des hommes, pour servir.

Les mots de Mgr Victor Abagna-Mossa, ont enfin sonné comme de vigoureux appels à la sainteté. Il leur a parlé des défis qu'ils auront à relever, désormais, dans leur vie de prêtre: la situation actuelle du monde dominée par la pandémie du Coronavirus, la pauvreté dans le monde, l'antichrist. Voilà ce qui attend les nouveaux prêtres. Ils sont envoyés vers les hommes de ce temps, pour partager leurs joies et leurs peines, répandre l'amour du Christ dans les cœurs de tous. Que le Seigneur soit toujours avec eux.

Marie-Colette LABAKI

OFFICE NOTARIAL
J.A. MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire
B.P.14175-Tél.:06-666-11-94/05-576-87-92
E-mail: contact@missamoumampouya-officenotarial.cg
Domaine: www.missamoumampouya-officenotarial.cg

«KONTINENT CONGO»

Société Anonyme Unipersonnelle
Avec Administrateur Général
Au capital de 100.000.000 de Francs CFA
Siège social: 3 Boulevard DENIS SASSOU NGUESSO, Centre
Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO)
RCCM: (14 B 4889)

DECISIONS ORDINAIRES DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

Aux termes du procès-verbal des décisions Ordinaires de l'Actionnaire Unique du premier septembre deux mille vingt, reçu en dépôt le douze mars deux mille vingt et un par Maître Julie Agathe MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire titulaire d'un office à Brazzaville (République du Congo) et enregistré le même jour à Brazzaville (République Congo), Folio 048/15, N° 1095, il ressort:

- De la régularisation de l'approbation des comptes de l'exercice clos le trente et un décembre 2015 ainsi que l'affectation dudit résultat;

- Du renouvellement du mandat de Monsieur Yaya MOUSSA en qualité d'Administrateur Général, pour une durée de six (6) ans;

- Du renouvellement du mandat du cabinet d'expertise comptable et audit «ERNEST & YOUNG» S.A., en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une période de deux exercices, rétroactivement depuis le 1er janvier 2016, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos 2017;

- Du renouvellement du mandat du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Ludovic NGATSE, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une période de deux (2) exercices, rétroactivement depuis le 1er janvier 2016, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos 2017;

- Pouvoirs pour formalités.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville (République du Congo), enregistré sous le numéro 21 DB 36, en date du 7 avril 2021.

Pour Insertion légale

OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI sis à Brazzaville
(République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B.P.: 14745 –
Tél.: (+242) 06 605 32 71// 05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

CONGO INVESTMENT FUND CONGO BRAZZAVILLE

Société Anonyme Unipersonnelle au capital de 10 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
76, Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Bureau 407, 4e étage Tours Jumelles,
Arrondissement III Poto-Poto
RCCM: CG-BZV-01-2019-B14-00020

Aux termes du dépôt au rang du Procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique du douze avril deux mil vingt et un de la société «CONGO INVESTMENT FUND CONGO BRAZZAVILLE» SA, ci-dessus plus amplement énoncée, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le vingt-six avril deux mil vingt et un et enregistré à Brazzaville, le vingt-sept avril de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 078/6 numéro 0695, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:
- Constatation de la réalisation de la cession d'actions;
- Fin des mandats;
* des Administrateurs;
* du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général;
* du Commissaire aux Comptes titulaire et son suppléant
- Changement du mode d'administration: l'actionnaire unique, après avoir constaté la détention de totalité du capital de la société entre ses mains, décide de changer le mode d'administration de la société en Société Anonyme Unipersonnelle, à compter du 12 avril 2021;
- Nomination de Monsieur Maixent Raoul OMINGA, en qualité d'Administrateur Général de la société pour une durée de six (6) ans;
- Désignation pour deux (2) exercices sociaux, soit jusqu'à la date d'approbation des comptes de l'exercice clos en 2023 de:
* la société «ERNST & YOUNG» SA U, agrément CEMAC SEC N0 062, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire;
* Monsieur Serge Alexandre Patrick DENGUET ATTICKY, agrément CEMAC NO EC 360, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.
- Mise à jour des statuts de la société;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Dépôt légal: un exemplaire dudit procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique du douze avril deux mil vingt et un a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le vingt-huit avril deux mil vingt et un, pour qu'il en soit délivré tous extraits ou expéditions.

Duquel dépôt la comparante a requis acte qui lui a été octroyé et enregistré sous le numéro DA 16, le vingt-huit asvril deux mil vingt et un.

Pour avis et mention,

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire.

CONSEIL PONTIFICAL POUR LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX

Message pour le mois du Ramadan

Chrétiens et musulmans: témoins de l'espérance

A l'occasion du Ramadan qui s'achève ce mardi 11 mai 2021, le Conseil pontifical pour le Dialogue interreligieux a publié un message pour raffermir et consolider les liens entre chrétiens et musulmans. *«Nous, chrétiens et musulmans, sommes appelés à être porteurs d'espérance, pour la vie présente et pour la vie à venir, à être témoins, restaurateurs et bâtisseurs de cette espérance, en particulier pour ceux qui traversent difficultés et désespoir.»*, déclare ce message à lire en intégralité ci-dessous.

Le Pape François et un dignitaire musulman

«Chers frères et sœurs musulmans,

Nous tous, au Conseil pontifical pour le Dialogue interreligieux, sommes heureux de vous présenter nos vœux fraternels pour un mois riche de bénédictions divines et de progrès spirituel. Le jeûne, avec la prière, l'aumône et d'autres pratiques de piété, nous rapprochent de Dieu notre Créateur et de tous ceux avec qui nous vivons et travaillons. Cela nous aide à poursuivre ensemble notre marche sur le chemin de la fraternité.

Pendant ces longs mois de souffrance, d'angoisse et de chagrin, surtout pendant les périodes de confinement, nous avons ressenti le besoin d'assistance divine, mais aussi la nécessité d'expressions et de gestes de solidarité fraternelle : un appel téléphonique, un message de soutien et de réconfort, une prière, une aide pour acheter des médicaments ou de la nourriture, des conseils et, pour le dire simplement, l'assurance de savoir que quelqu'un soit toujours là pour nous en cas de nécessité.

L'assistance divine dont nous avons besoin et que nous recherchons, en particulier dans des circonstances comme celles de la pandémie actuelle, est multiple: la miséricorde, le pardon, la providence de Dieu et d'autres dons spirituels et matériels. Malgré cela, ce dont nous avons le plus besoin en ces temps, c'est l'espérance. Voilà pourquoi, en ce moment, nous pensons partager avec vous quelques réflexions sur cette vertu.

Comme nous le savons, l'espérance va au-delà de l'optimisme que, pourtant, elle inclut. Alors que l'optimisme est une attitude humaine, l'espérance trouve son fondement dans le sens religieux: Dieu nous aime et prend soin de nous par sa Providence. Il le fait à sa manière mystérieuse, ce qui n'est pas toujours compréhensible à nos yeux. Nous nous retrouvons un peu comme des enfants, assurés du soin affectueux de leurs parents mais pas encore capables d'en saisir toute l'importance.

L'espérance naît aussi de notre conviction que tous nos problèmes et nos épreuves ont un sens, une valeur et une finalité, aussi difficile ou impossible que cela puisse sembler pour nous d'en comprendre la raison ou d'en trouver l'issue.

L'espérance porte également en elle la certitude de la bonté présente dans le cœur de chaque personne. Souvent, dans des situations de difficulté et de désespoir, l'aide que l'espérance apporte avec elle peut venir de ceux que nous attendons le moins.

C'est ainsi que la fraternité humaine, dans ses nombreuses manifestations, peut devenir une source d'espérance pour tous, en particulier pour ceux qui en ont besoin. Grâces soient rendues à Dieu notre Créateur, mais aussi à nos semblables, hommes et femmes, pour la réponse rapide et la généreuse solidarité de nombreux croyants ainsi que des personnes de bonne volonté sans affiliation religieuse, lors de catastrophes, que celles-ci soient naturelles ou provoquées par l'homme, comme les conflits et les guerres. Par leur bienveillance, toutes ces personnes nous rappellent, à nous croyants, que l'esprit de fraternité est universel et qu'il transcende toutes les frontières: ethniques, religieuses, sociales et économiques. Dans cet esprit-là, nous imitons Dieu, Lui qui regarde avec bienveillance l'humanité qu'Il a créée, les autres de ses créatures et l'univers tout entier. C'est pourquoi le souci et le soin grandissant à l'égard de la planète, notre *«maison commune»*, selon les mots du Pape François, constituent un autre signe d'espérance.

Nous sommes bien sûr conscients que l'espérance a aussi ses ennemis : le manque de confiance en l'amour et en la sollicitude de Dieu ; la perte de confiance en nos frères et en nos sœurs; le pessimisme; le désespoir et sa contrepartie, la présomption infondée; les généralisations injustes basées sur des expériences négatives; et ainsi de suite. Ces pensées, ces attitudes et ces réactions néfastes doivent être combattues efficacement afin de renforcer l'espérance en Dieu et la confiance en tous nos frères et sœurs.

Dans sa récente Lettre encyclique Fratelli Tutti, le Pape François parle fréquemment d'espérance. Il nous dit: *«J'invite à l'espérance qui 'nous parle d'une réalité qui est enracinée au plus profond de l'être humain, indépendamment des circonstances concrètes et des conditionnements historiques dans lesquels il vit. Elle nous parle d'une soif, d'une aspiration, d'un désir de plénitude, de vie réussie, d'une volonté de toucher ce qui est grand, ce qui remplit le cœur et élève l'esprit vers les grandes choses, comme la vérité, la bonté et la beauté, la justice et l'amour… pour s'ouvrir à de grands idéaux qui rendent la vie plus belle et plus digne' (Cf. Gaudium et Spes, 1). Marchons dans l'espérance!» (n° 55).*

Nous, chrétiens et musulmans, sommes appelés à être porteurs d'espérance, pour la vie présente et pour la vie à venir, à être témoins, restaurateurs et bâtisseurs de cette espérance, en particulier pour ceux qui traversent difficultés et désespoir. En signe de notre fraternité spirituelle, nous vous assurons de notre prière et nous vous adressons nos meilleurs vœux pour un Ramadan paisible et fructueux ainsi qu'un joyeux 'Id al-Fitr.»

Du Vatican, le 29 mars 2021

Miguel Ángel Cardinal Ayuso Guixot, MCCJ
Président
Mgr Indunil Kodithuwakku Janakaratne Kankanamalage
Secrétaire

DIOCESE DE DOLISIE

Retour de Mgr Bienvenu Manamika au bercail

De retour dans sa circonscription ecclésiale de la capitale de l'or vert, après son hospitalisation en France, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, administrateur apostolique de Dolisie, archevêque coadjuteur de Brazzaville, a présidé une célébration eucharistique dimanche 25 avril 2021, en la cathédrale Saint Paul de Dolisie pour rendre grâce à Dieu. De nombreux chrétiens venus des quatre coins du diocèse de Dolisie et d'ailleurs ainsi que certaines autorités locales ont pris part à cette messe du 4e dimanche de Pâques, année B.

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou rendant grâce à Dieu

Avant son homélie, Mgr Manamika a remercié tous les fidèles qui l'ont soutenu par leurs prières pendant qu'il était à l'hôpital. *«Je suis heureux de vous retrouver autour de la table de la Parole et de l'eucharistie. Merci d'avoir répondu à cet appel.»*

Dans son homélie, Mgr Bienvenu Manamika a présenté la parabole du Bon Berger. Selon lui, si Jésus nous dit avec insistance qu'il est *«le Bon pasteur, le Vrai berger»* c'est qu'il en existe de faux et de méchants. En d'autres termes, il n'y a pas d'autres vrais pasteurs que Jésus. Jésus n'a pas fait défection au moment de la passion. En effet, le *«Vrai berger donne sa vie pour ses brebis»*. C'est ce qu'affirme Pierre dans le livre des Actes des Apôtres d'où a été tiré le texte de la première lecture (Acte 4, 8-12): *«En nul autre, en dehors de Jésus, il n'y a de salut. Car, sous le ciel, aucun autre nom n'est donné aux hommes, qui puisse nous sauver»*. De même, dans le livre de 1 Jean 4:14, il est dit: *«Et nous, nous avons vu et nous attestons que le Père a envoyé le Fils comme sauveur du monde»*. Mgr Bienvenu a souligné que Jésus connaît ses brebis une par une. Il connait chacune d'entre elles par son propre nom. Chacune est précieuse à ses yeux, chacune est appelée par son nom. Il ne veut pas en perdre aucun. Le Bon berger connaît ses brebis, les aime jusqu'à donner sa vie pour son troupeau. Quant au faux pasteur, il s'agit simplement d'un mercenaire, dit Jésus: *«le berger mercenaire n'est pas le pasteur, les brebis ne sont pas à lui: s'il voit venir le loup, il abandonne les brebis et s'enfuit; le loup s'en empare et les disperse. Car il n'est là que pour ses intérêts. C'est ainsi que, a-t-il dit, Jésus nous appelle à la vigilance pour savoir distinguer le vrai du faux, en reconnaissant l'arbre à ses fruits.»*

Martial MVOUMBI DIBOUBI

TOGO

Rencontre nationale des Œuvres pontificales Missionnaires

Les chargés des Œuvres Pontificales Missionnaires, OPM, du Togo ont organisé leur rencontre ordinaire du 23 au 25 avril 2021 dans le diocèse de Kara. La session a eu lieu au Centre pastoral Mgr Bakpessi, à Kara, en présence des délégués des séminaires du Togo, associés à ces assises.

Le direteur national et les directeurs diocésains des OPM du Togo

Plusieurs sujets ont été abordés lors de cette rencontre, notamment le rapport des activités de la coordination nationale fait par le directeur national, le père Fadaz, la question du fonctionnement des Conseils/Offices des OPM dans chaque diocèse, la préparation du mois missionnaire d'octobre 2021. A cette occasion, la parole a été accordée aux responsables des secteurs bénéficiaires des fonds OPM présents à cette rencontre.

Au cours des assises, plusieurs souhaits ont été émis par les participants notamment celui de rendre plus visibles les OPM, en ayant un siège dans chaque diocèse. Un autre souhait important est celui de rendre fonctionnel les Conseils/Offices diocésains des OPM qui doivent avoir des ramifications dans toutes les paroisses. Au sujet de la collecte en faveur des missions du mois d'octobre 2021 et des années à venir, le souhait a été émis d'avoir des caissettes et des enveloppes OPM dans toutes les paroisses, sans omettre le pourcentage des quêtes du rosaire qui sera retenu par la Conférence des évêques du Togo (CET).

En marge des travaux, les participants à ces assises ont rendu visite aux formateurs et aux séminaristes du foyer séminaire St Pierre Apôtre de Kara et au Grand séminaire interdiocésain philosophique de Tchitchao Benoît XVI. En guise de charité pastorale, ils ont visité le père Gabriel Kalgora, un des anciens directeurs diocésains des OPM et correspondant de Radio Vatican. L'eucharistie dominicale marquant le dimanche du Bon Pasteur et des vocations a été célébrée à la paroisse Notre Dame de Lourdes d'Atchangbadè et retransmis en direct sur les ondes de Radio Maria (Sous-station de Kara). La prochaine rencontre des directeurs nationaux et diocésains des œuvres OPM du Togo est prévue au siège, à Lomé, du 6 au 8 septembre 2021.

Gislain Wilfrid BOUMBA

PAROISSE SAINT JEAN MARIE VIANNEY DE MOULEKE (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Premier anniversaire de la mort de l'abbé Dieudonné Samba

Dans le cadre de la commémoration du premier anniversaire de la mort de l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba; ancien curé (2016-2018), une messe a été dite le samedi 24 avril dernier à la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké. Cette messe qui a réuni les chrétiens de la paroisse et les fidèles d'autres paroisses où l'abbé Dieudonné Samba a exercé, a été célébrée par l'abbé Maurice Guenolé Mizère, actuel curé de la paroisse. L'animation du chant a été assurée par la chorale Saint Kisito.

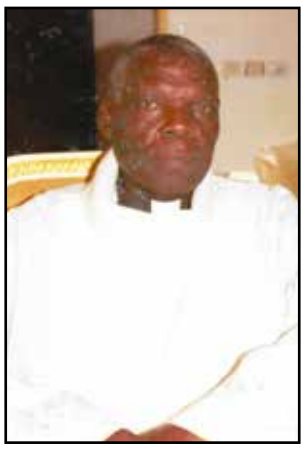

Abbé Dieudonné Nathanaël Samba

Dans sa prédication tirée de l'évangile de Saint Matthieu au chapitre 9,37-38, l'abbé Maurice Guénolé Mizère a retracé le parcours de l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba. Il a eu un parcours difficile, renvoyé du séminaire deux fois, il a tenté sa chance dans des congrégations, chose pas facile. L'abbé Dieudonné Samba a persévéré. Une fois ordonné prêtre, il avait la vocation d'enseignant et fut nommé directeur du Moyen séminaire Saint Jean de Kinsoundi. Dans son mandat, les résultats n'étaient que meilleurs avec un pourcentage de 100%. Il a travaillé à Saint Pie X, à la Cathédrale Sacré Cœur, à l'Assomption et est parti en France. De retour de France, il a travaillé à la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké et à Saint Jules de Makabandilou, où il est décédé le 23 avril 2020. *«Comme Jésus était en mission, l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba a parcouru aussi les paroisses. Il a proclamé la Bonne Nouvelle comme Jésus»*, a dit l'abbé Guenolé Misère.

Né le 18 mai 1951 à Mindouli, l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba est décédé le 23 avril 2020. Il repose désormais au cimetière de la cathédrale. La paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké garde un bon souvenir de lui. *«Il a été un bon berger et l'archidiocèse se souviendra toujours de lui et que son âme repose en paix»*, a indiqué le curé de la paroisse.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

JOURNÉE MONDIALE DES ESPÈCES MENACÉES

Plus de vingt mille espèces de plantes et animaux en danger de disparition

Initiée par le Congrès des États-Unis en 2006, la Journée mondiale des espèces menacées, célébrée le 11 mai de chaque année, fait état des espèces vivantes en voie de disparition et des mesures à prendre pour les protéger. Son but est de sensibiliser la population sur l'importance de la protection des espèces en voie de disparition et sur les mesures à prendre au quotidien pour les protéger.

Le gorille, une espèce animale entièrement protégée par la loi

D'après une étude de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), plus de 20. 000 espèces de plantes et animaux sont en danger de disparition imminente chaque année sur toute la planète. En Afrique, 19 % de la faune est considérée comme menacée par l'UICN. Ce chiffre important place l'Afrique sur la deuxième marche des continents ayant une faune très menacée, juste derrière l'Europe.

Lions, girafes, guépards, éléphants, léopards, rhinocéros, hyènes, hippopotames sont entre autres animaux mythiques du continent africain menacés de disparition. Causes principales du déclin de ces espèces: la déforestation, donc la perte de leur habitat (causé principalement par l'agriculture et l'exploitation des ressources forestières), le braconnage et le trafic de produits de faune prohibés.

Plusieurs actions sont entreprises par certains pays à travers le monde afin d'atténuer l'aggravation de cette catastrophe écologique. En République du Congo, plusieurs parcs nationaux et réserves naturelles ont été créés au fil des ans. Il s'agit notamment de la réserve de Lesio Louna et les parcs nationaux de Nouabale-Ndoki et Odzala où vivent des espèces menacées comme l'éléphant, le chimpanzé, le mandrill et bien d'autres encore.

Pour mettre un frein à l'abattage et au commerce illicite de ces espèces protégées, une étroite collaboration existe entre les directions départementales des Eaux-et-Forêts, les forces de l'ordre et le PALF (Projet d'appui à l'Application de la Loi sur la Faune sauvage). Plusieurs présumés trafiquants de produits de faune ont été déjà jugés et condamnés dans certaines localités du pays conformément à la loi. Les cas les plus récents sont ceux de six trafiquants de produits fauniques arrêtés avec des pointes d'ivoire, une peau de panthère et un sac d'écailles de pangolin géant, le 27 février 2019 à Impfondo, dans le département de la Likouala et condamnés par la Cour d'Appel de Ouesso (département de la Sangha), le 24 mars 2021. Un autre est celui de l'arrestation de deux présumés trafiquants d'un mandrill vivant le 19 mars 2021 à Dolisie, dans le département du Niari. La procédure judiciaire relative à ce dernier est pendante devant le Tribunal de grande instance de cette ville.

Une peine allant de deux à cinq ans d'emprisonnement assortie d'une amende de 100.000 à 5.000.000 de F.CFA maximum est prévue contre quiconque aura importé, exporté, commercialisé ou fait transiter sur le territoire national des animaux sauvages ou leurs trophées, prévoit l'article 113 alinéa 6 de la loi 37-2008 de 2008 en violation de cette loi ou des conventions internationales en vigueur au Congo.

V.M.

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Renforcer les capacités des directeurs des études sur le traitement des résultats scolaires

Les directeurs des études des Collèges d'enseignement général (CEG) privés de Brazzaville 3 ont bénéficié d'une formation sur le traitement des résultats et la rédaction des items (questions) d'évaluation, du 5 au 7 mai dernier au lycée de la Révolution, dans le 6e arrondissement de Brazzaville, Ouenzé.

Les participants et le DCEG (en blanc), après la formation

Après les directeurs des études (D.E.) de Brazzaville 1 (du 20 au 22 avril), et Brazzaville 2 (du 28 au 30 avril derniers), le tour est revenu aux directeurs des études des CEG de Brazzaville 3 de renouveler leurs connaissances sur l'évaluation, la formulation des items et le calcul des moyennes. Le calcul des pourcentages, la construction des graphiques, des courbes et leur interprétation ont fait partie également des thèmes abordés au cours de ce séminaire.

En organisant ces formations, les directions générales de l'Enseignement secondaire et des CEG se fixent comme objectifs de dégager un langage commun et une vision d'ensemble dans l'analyse des résultats scolaires et la rédaction des items.

Josué Albert Nkoutou a, au nom de tous les participants, rassuré la tutelle de pouvoir compter sur leur contribution pour apporter un ordre logique et pédagogique au sein des établissements scolaires. Ils ont en outre souhaité que de telle formation se fasse tous les deux ou trois ans, afin de permettre aux nouveaux enseignants promus au poste de directeur des études d'acquérir des connaissances. *«Nous avons cerné l'importance et l'intérêt de l'analyses des résultats scolaires et prenons l'engagement de mettre en pratique les acquis de ce séminaire»*, a dit le porte-parole des participants.

Le directeur des CEG, Patrick Ngolo, représentant le directeur général de l'Enseignement secondaire, a clôturé les travaux en exhortant les participants à capitaliser les acquis, afin de mieux accomplir au quotidien leurs fonctions de DE. *«Je sais désormais compter sur vous dans la pratique pour que les résultats scolaires soient traités scientifiquement et de manière pertinente dans les différentes structures scolaires placées sous notre responsabilité»*, a-t-il dit.

E.M-O

AVIS DE RECRUTEMENT
AU PROGRMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME (PNLP)
CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République du Congo a reçu un don du Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, pour la mise en œuvre du projet intitulé ''Appui à la lutte contre le Paludisme au Congo'' (NFM3), dont le bénéficiaire principal est Catholic Relief Services (CRS) pour la période 2021-2023 et compte utiliser une partie de ce financement pour le recrutement des postes cités ci-dessous dans le cadre du renforcement du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP). Il s'agit de:

- Un charge de la prévention et de la formation;
- Un charge de la gestion des achats et des stocks des médicaments;
- Un chef du département dépistage et surveillance épidémiologique;
- Un charge du suivi et évaluation, de la surveillance; épidémiologique et de la recherche;
- Un Chargé des achats des biens et services;
- Un comptable;
- Un charge de l'administration;
- Un(e) caissier (e);
- Un charge de la logistique.

NB: les termes de références détaillés sont disponibles au secrétariat de la direction du Programme National de Lutte le Paludisme.

DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES SOUMISSIONNAIRES.

• Demande manuscrite adressé au Directeur du Programme National de Lutte contre le Paludisme;
• Curriculum vitae détaillé;
• Copie du diplôme légalisé sanctionnant la fin de la formation;
• Photocopie de la carte nationale d'identité, du Passeport, du permis de conduite ou autre pièce en cours de validée;
• Des attestations d'employeurs et autres documents pouvant appuyer la candidature.

SOUMISSION DE L'APPEL D'OFFRE

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 Mai 2021 et porter clairement la mention «Avis d'appel à candidature pour le recrutement au poste vous concernant».

ADRESSE DE DEPOTS DE DOSSIERS

Lieu de dépôt des dossiers de candidatures: Programme National de Lutte contre Paludisme, situé dans l'enceinte de Catholic Relief Services (CRS).

Pour toute information complémentaire, veuillez appeler au 06 662 13 54 ou écrire à l'adresse: pnlp2021@gmail.com.

Fait à Brazzaville,

Le Directeur du Programme National de Lutte contre le Paludisme

Dr Jean-Mermoz YOUNDOUKA

SOCIETE CIVILE

Les leaders des OSC renforcent leurs compétences sur la gouvernance

Organisée du 6 au 7 mai à Brazzaville,par le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, une formation a été donnée aux leaders des associations sur les règles administratives et la gouvernance afin de leur permettre de bien concevoir, gérer et évaluer les projets. Tout comme d'acquérir les compétences requises pour interagir efficacement avec les autres structures, notamment avec les pouvoirs publics.

Plusieurs thèmes ont sous-tendu cette formation principalement animée par Gabriel Moussiengo, enseignant à l'Ecole normale d'administration et de magistrature (ENAM). *«Les organisations de la société civile (OSC): problèmes et perspectives», «La force et la crédibilité des organisations de la société civile...», tels sont quelques noms des thèmes développés.. «Nous avons conscience des faiblesses notoires de notre société civile en termes d'assise territoriale, de compétences sur bien des aspects… Nous agissons donc pour l'essor d'une société civile à la hauteur des enjeux et des défis qui s'imposent à notre pays»*, a indiqué Céphas Germain Ewangui, le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, à l'ouverture de la formation. Celle-ci occupe, selon lui, une place stratégique dans la vie des organisations de la société civile qui ont vocation, entre autres, d'appuyer les efforts des pouvoirs publics dans la défense des intérêts de la population et des valeurs de la société dans l'animation de la vie publique.

Les participants après l'ouverture de la formation

Viclaire MALONGA

LIVRE

Mawawa Mawâ-Kiese rend hommage à Jacques Loubelo

Un ouvrage a été consacré au talentueux artiste-musicien Jacques Loubelo, décédé il y a huit ans aujourd'hui et dont l'auteur n'est autre que Mawawa Mawâ-Kiese: "Honneur à Jacques Loubelo «Kembela» Jacques Loubelo". Paru aux éditions Paari, à Paris, en France, en 2014, ce livre relève entre autres que: *«Jacques Loubelo a conté et chanté. Berçant nos enfances, par des mélodies intemporelles, Loubelo a emprunté la pirogue de la dernière traversée, à l'embouchure du "Nzadi'a Kongo" fleuve Congo, vers un ailleurs intemporel…»*

La couverture du livre

Comptant une introduction intitulée: Loubelo est parti (p. 6), le livre est subdivisé en deux parties. La première est constituée des titres comme: Les hymnes de Loubelo; Kongo ékolo monéné (p. 7); Mpasi zo; Congo Square; Code Blanc; Code Noir et Lisanga, Bikongo; Kimpa-M'Vita et Mambo Fatiman; Kimpuanza kia Mutampa; Bi belo bia Lubelo; N'tima Luaka; Lubelo Uele ku Mayongongo; To lingana; Lubelo Uele ku Mbanza Kongo; Lubelo ba dia n'seke; Ngiele ngiele mu nzila Kongo; Adieu Lubelo.

La seconde partie du livre est titrée: *«Ki mbanza ye ndubukulu»,* autrement dit ''La citoyenneté et les lumières'' (p 25). Elle compte également des titres comme Lubuka; Bu soba nsi ; Lisanga na biso; Kongo dia muangana; Le testament de Loubelo. Sans oublier la postface intitulée: Jacques Loubelo le pédagogue.

Pour mémoire, le 25 septembre 2013, à Brazzaville, Jacques Loubelo quittait la terre des hommes. Lui, à qui certains mélomanes avaient attribué le pseudonyme de ''chantre de la République'' ou de ''l'unité nationale'', compositeur de la chanson qui est communément appelée le deuxième hymne national, à savoir la chanson : ''Kongo ékolo monéné', dixit le ministre Jean-Claude Gakosso, alors ministre de la Culture et des Arts, à l'occasion de l'oraison funèbre qu'il prononça lors des obsèques de l'artiste au Palais des Congrès. L'œuvre poétique et musicale de Jacques Loubelo s'inscrit dans un registre binaire assez particulier. En lui rendant hommage, l'auteur du livre Mawawa Mawâ-Kiese termine par une postface qui insiste sur la qualité didactique des chansons de l'artiste qui demeurent gravées dans les mémoires de nombreux mélomanes et les férus de la bonne musique.

Alain-Patrick MASSAMBA

PEINTURE

«La Ceinture et la Route» sous le pinceau d'un artiste congolais

Né en 1957, M. Frédéric Mahoukou, alias Cili Maho, artiste indépendant congolais faisant son métier dans un atelier à Bacongo, Brazzaville, a récemment conçu et réalisé un tableau intitulé «La Ceinture et la Route».

Le fruit de l'ingéniosité de l'artiste congolais

L'auteur a représenté, de façon vivante et artistique, l'initiative éponyme lancée par le Président chinois XI Jinping, en soulignant *«l'interconnexion»,* mot clé de ce grand projet. Précisément, ce dernier a pour objectif de réaliser *«les cinq volets d'interconnexion»:* la coordination politique, l'interconnexion des infrastructures, la facilitation du commerce, l'intégration financière et la compréhension mutuelle des peuples.

Dans cette œuvre d'art, la Chine est connectée au reste du monde (dont l'Afrique qui est notamment visible) non seulement par des avions, des camions, des trains, entre autres moyens d'infrastructure, mais aussi par des mains de différentes couleurs symbolisant les différentes races du monde. Comme le décrivent les légendes poétiques: *«Les voiles sont côte à côte. La navigation n'est pas solitaire.», «Des milliers de fils nous relient ensemble.», «A cause de toi, il n'y a plus de pays lointains. Nous sommes dans un même pays natal.» «La Ceinture et la Route»* non seulement raccourcissent la distance entre les pays, mais aussi rapprochent les cœurs des peuples du monde.

Cili Maho a visité la Chine en tourisme, en 2010. Il a été fortement impressionné par le développent qu'a pu réaliser la Chine et par son peuple qu'il a qualifié de «travailleur» et «sympathique».

Très touché par l'initiative *«la Ceinture et la Route»* et la conception de *«la Communauté de Destin pour l'Humanité»* initiées par Monsieur XI Jinping, il a décidé d'exprimer sa pensée à travers son pinceau. D'où cette œuvre. Selon lui, les belles perspectives qui y ont été décrites sont en train de devenir une réalité.

«Mon ambition, c'est d'organiser une exhibition de mes œuvres en Chine, pays ami du Congo», a dit l'artiste.

C.E.

LIBRES PROPOS

Fally Ipupa: le King de la rumba

La vie, en général, est loin d'être un long fleuve tranquille. A plus forte raison la vie sonore, qui par nature, se moque des frontières! S'y jouent, en effet, de sournoises luttes d'influence, par-delà son apparente douceur. Ainsi se trouva un jour assiégée la citadelle de la rumba, longtemps considérée imprenable. Le fait d'arme est l'œuvre de banales et opportunistes sonorités, en vadrouille, profitant du vieillissement de son offre, de la numérisation de l'économie musicale et de la mondialisation.

Mais, délivrer cette citadelle assiégée n'est pas donné! Cela passe par une vraie évolution, à défaut d'une révolution. Une œuvre exaltante autant que besogneuse, aux enjeux culturels indéniables pour le bassin du Congo surtout, dont la rumba constitue un puissant vecteur. Il a fallu toute une génération de musiciens du terroir, plus connectée et plus transgressive que les pépères fondateurs, pour «s'y coller». L'un d'eux, et non des moindres, s'appelle Fally-Ipupa Nsimba, alias Dicap la Merveille.

I- La rumba de la génération «Tokoss»

En lingala, qui est la principale langue de chant de Fally-Ipupa, «Kitoko» signifie «bon, beau, joli».

Parlant à la cantonade, on balancera volontiers «Tokooos», pour opiner! Les néologismes étant très prisés du monde artistique. «Tokooos» est d'abord le titre de ses albums. Mais, il est désormais devenu un cri qui draine tout un imaginaire, dont redonner de sa superbe à la rumba, en améliorant son Service musical rendu au public, n'en constitue qu'une partie.

Il est chanteur de charme, plutôt beau gosse Fally-Ipupa, osons le dire! De ses vocalises envoûtantes à souhait ténor ou baryton, fusent de sensuelles roucoulades propres aux virtuoses du chant. Rarement, musicien n'a coché autant de cases, à la fois.

Redoutable bête de scène, ses coups de rein bien syncopés, à couper le souffle, font de lui l'un des meilleurs danseurs de sa génération. D'ailleurs, son recrutement dans les Quartiers Latins s'est fait à coup de

Fally Ipupa

cachet versé, rubis sur l'ongle, par Koffi Olomidé à son ancien orchestre. Un privilège exceptionnel dans cette corporation, qui lui vaudra le surnom de Anelka, en référence au couteux transfert du footballeur Nicolas Anelka au Paris Saint Germain.

Autant de talents que l'artiste s'applique à sublimer par le travail et la rigueur, en principe suffisants, pour expliquer sa notoriété. Mais, les mauvaises langues n'en ont cure! Dans ce qui ressemble fort à une campagne de diabolisation, elles ne cessent, par opportunisme, de lui chercher querelles, allant jusqu'à lui attribuer des pratiques sacrificielles! Voyons!

Quant à son répertoire, il est à l'image de son talent: dense, prolifique et éclectique. Un chapelet de chefs d'œuvres, serti de pépites, comptant plus de six albums et plus d'une vingtaine de singles. Tous survolant les hits parades internationaux les plus prestigieux. Quelques échantillons? En voici, en voilà: ''Droit chemin'', ''Arsenal de belles mélodies'', ''Power «kossa leka»'', ''Tokooos'', ''Control'', ''Tokooos II''.

II- Le Quartier latin de la révélation

A tout seigneur, tout honneur: au-delà des polémiques, il faut reconnaître à l'immense Koffi Olomidé le mérite de l'avoir bien formé et révélé au public. D'ailleurs, point besoin d'être grand clerc pour déceler l'influence de ce dernier sur l'Aigle, l'autre sobriquet de Fally-Ipupa. Etonnamment, les commérages, alias songi-songi et Kongossa, de Kinshasa à Abidjan, en passant par Brazzaville dont on connaît la foisonnante imagination, veulent voir Fally-Ipupa en cible de la pierre aveugle (libanga na molili), jetée par Koffi Olomidé, au début de sa chanson «Etoile d'Etat», dans l'album «Abracadabra», sorti en février 2012. Le grand Mopao (Koffi. O) y affirme garder toujours par devers-lui quelques secrets incessibles-sans doute occultes-lorsqu'il forme ses disciples.

Guy Francis Tsiehela

Sous-entendu: pour éviter que ces derniers ne lui fassent de l'ombre, une fois émancipés. «Nganga ata a formé mwana na yé, a tikalaka toujours na secret moko, to mibalé po na yé moko». A vos boules de cristal!

III- La rumba, l'étonnante voyageuse

Faire voyager la rumba, par son charme intrinsèque, semble au cœur des pensées de Dicap la Merveille. Charismatique, auréolé de son succès de faire partie, en 2020, des 50 Africains les plus influents dans le classement Jeune Afrique, il exerce une réelle fascination sur nombre de communautés, y compris les plus rétives, réussissant à les «rallier» à la rumba. Ce brassage tous azimuts s'étant avéré concluant, il va l'étendre à ses pairs. D'où la série des featurings aussi hétéroclites qu'improbables: Olivia, Youssoupha, Aya Nakamura, Dadju, Pokora, Krys…Tous y passent! Apparait ici, en toile de fond, le panafricanisme de l'homme, auquel il faut ajouter ses engagements humanitaires, au travers notamment de sa Fondation Ipupa Fally (FIF).

Paradoxalement, c'est son enracinement dans la tradition, notamment, la tradition «Mongo», dont il est originaire, qui fait la beauté et la force de son œuvre. Le succès de son titre «Eloko oyo», l'un des plus folks de son répertoire est là pour en témoigner.

De quel qu'acteur que cela tienne, le regain d'intérêt de la rumba est une bonne nouvelle, pour les raisons précitées. Clin d'œil de l'histoire, un nouveau film *«The Rumba Kings»,* signé Alan Brain, vient de lui être consacré. Un véritable pied de nez à l'éphémère toute puissance des génériques, faits de bric et de broc.

Nous espérons que cette ferveur retrouvée pèsera sur la balance, dans la perspective de l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine immatériel de l'humanité à l'UNESCO.

Guy Francis TSIEHELA
Journaliste-Chroniqueur musical.

TENNIS/COUPE DAVIS A BRAZZAVILLE

Le Congo de plain-pied dans l'organisation

Deux ans après l'édition de 2019 à Brazzaville, le Congo organise à nouveau, du 21 au 29 juin 2021, le tournoi des qualifications zonales de la Coupe Davis (Coupe du monde de tennis masculin). De plain-pied dans la préparation de cet événement majeur de la petite balle jaune, le bureau exécutif de la Fédération congolaise de tennis (FECOTEN) a fait le point, à un mois et demi du démarrage.

Le Congo a été choisi par la Fédération internationale de tennis (ITF), après dépouillement des dossiers d'appel à candidatures. Sa candidature est née de la volonté du président de la FECOTEN, Germain Ikonga Akindou, de faire décoller son sport au Congo. *«Cela prendra du temps, mais nous sommes optimistes»,* indique-t-il.

Les délégations seront hébergées dans le périmètre du Complexe omnisports La Concorde de Kintélé, lieu des joutes. Les quatorze pays engagés: le Togo, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Botswana, l'Ile Maurice, le Cameroun, l'Angola, l'Ouganda, le Gabon et le Congo pays hôte, ont jusqu'au 25 mai, dernier délai, pour confirmer leur participation. Ces pays font partie du groupe IV (par leur niveau de performance), d'après le classement ITF.

Germain Ikonga Akindou, président de la FECOTEN

Selon le président de la FECOTEN, Germain Ikonga Akindou, le Congo réussira le pari de l'organisation. *«Ce n'est pas compliqué pour nous; on a l'expérience de l'organisation, l'équipe est huilée»,* confie-t-il.

Dans la phase finale proprement dite, le protocole sanitaire imposé par la Fédération internationale de tennis (ITF) sera de rigueur. *«Nous en discutons avec le directeur du Laboratoire national de santé public, le Pr Rock Fabien Niama, et le directeur du service d'hygiène, le docteur Eméka, qui vont veiller à son application»*, rassure le président Ikonga.

Sur le plan sportif, les deux premiers du tournoi de Brazzaville accéderont au groupe III de la Coupe Davis, en plus du titre de champion de la zone. De fait, il sera très disputé.

Par conséquent, le Congo a déjà mis en place un programme de préparation pour ses joueurs, afin de réussir le défi de la participation. *«Huit athlètes sont en stage depuis le mois d'avril avec leur capitaine (entraîneur en tennis), les uns à Pointe-Noire, les autres à Brazzaville. Priorité aux locaux et la chance aux jeunes»,* annonce Opa Kiellé, 3e vice-président de la FECOTEN, chargé des questions techniques et sportives. *«Je me rends deux fois à Pointe-Noire pour évaluer le niveau des joueurs de ce pôle»,* ajoute-t-il. Au final, quatre d'entre eux seront choisis pour représenter le Congo en Simple et en Double.

«Ce tournoi va faire revivre le tennis local et aider à le faire avancer le tennis. Il y va aussi de la visibilité du pays», conclut le président Ikonga.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

DISPARITION

Mananga ''L'Enfant de l'homme'', un artiste du ballon rond

L'ancien international congolais de football Oscar Michel Mananga ''L'Enfant de l'homme'' n'est plus. Il est décédé le mardi 27 avril dernier à Versailles, en France, où il vivait depuis plusieurs décennies. Ses obsèques, mercredi 6 mai, ont eu lieu au cimetière de la Verrière. Il était âgé de 75 ans.

Superbe footballeur, Mananga connaît la gloire dans les années 60-70, sous le maillot de la défunte AS Bantou de Bacongo. Où il émerge aux côtés de Batiaka ''Mayo'', Mbemba ''Thorex-L'Intelligent'', Moukila ''Sayal'', Bihani ''Sivori-Muana 15 ans'', Wamba ''La José'' et de bien d'autres.

Le public avait un réel plaisir à suivre l'adepte du beau jeu, le garçon à la technique à la brésilienne, bref un des propagandistes du football spectacle, qu'était Mananga ''L'Enfant de l'homme''. C'était un poison pour les défenseurs. Un dribble, une feinte ou une accélération subite plongeait son garde du corps dans l'embarras. Il affectionnait aussi les une-deux à répétition et il lui arrivait souvent de marquer des buts que ses fans attendaient.

Ses qualités et ses prestations dans un groupe appelé ''Monsieur Technique'' (parce que l'AS Bantou garantissait le spectacle), ont fait de lui l'une des coqueluches du public brazzavillois.

Quant aux journalistes, ils avaient épuisé les superlatifs pour narrer ses exploits. Un jour, Mananga a fait des misères à l'Etoile du Congo. Votre journal, La Semaine Africaine, sous la plume de Fulbert Kimina-Makumbu, titre : ''L'Enfant de l'homme secoue le ciel, les étoiles tombent''. Les lecteurs se jettent sur le journal qu'ils dévorent comme des petits pains.

Au faîte de sa gloire, Mananga a aussi porté le maillot du CARA, le temps de disputer la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1970.

Puis tenté par l'aventure, il émigre en France où il jouera dans l'AS Cannes, en division 2. C'est de France qu'il débarque au Caire en 1974 pour espérer disputer la 9e Coupe d'Afrique des nations. Mais sur place, il sera privé de cette joie parce qu'à l'époque la CAF n'autorisait aux fédérations que l'utilisation de deux joueurs évoluant dans une fédération étrangère. Avec François M'Pelé (PSG) et Mbono ''Sorcier'' (Juvisy), déterminants avec les Diables-Rouges deux ans plus tôt, Mananga est le joueur de trop. Depuis, le public de l'époque l'a perdu de vue pour ne se souvenir de lui qu'à sa disparition.

Adieu, l'artiste!

Jean ZENGABIO

FOOTBALL / LIGUE 1

Deuxième place et spectre de la relégation

Les équipes se battent avec acharnement pour la deuxième place, la première ne pouvant échapper au champion en titre qui œuvre à conforter sa position. Certains, cependant, tentent, sans espoir d'échapper à la relégation.

Rien n'a changé sous le firmament pour V.Club-Mokanda de Pointe-Noire, lanterne rouge, et RCB, avant-dernier au classement. Leurs prochaines sorties fixeront les férus des statistiques. Il faudrait un séisme pour que soit différé leur sort, car au terme de la saison sportive, les deux dernières équipes rétrograderont en division inférieure. Cette perspective a quintuplé l'agressivité de V.Club-Mokanda et de RCB, face respectivement aux Diables-Noirs (dimanche 9 mai) et à Patronage Sainte-Anne (samedi 8 mai). Mais comme des jumeaux, les deux formations ont encore mordu le gazon sur un score identique : 1-2. D'autres clubs ont joué. Et l'AS Otohô n'a rien fait à moitié en déplacement, face au FC Nathalys au Complexe sportif de Pointe-Noire. Et de belle manière, en l'emportant par 3-0.

Pour la conquête de la deuxième place, l'Etoile du Congo et l'AC Léopards qui la convoitent comme Diables-Noirs, ont choisi le chemin du match nul (0-0) lors de leur affrontement en ouverture de la quinzième journée, jeudi 6 mai dernier au Stade Massamba-Débat.

C'était entre Diables-noirs et V.Club-Mokanda. (Ph. Fecofoot.cg)

Dimanche 9 mai, JST a poursuivi sa remontée au classement en épinglant l'AS Cheminots (1-0) à Pointe-Noire. Les Aiglons, quant à eux, ont retrouvé leurs ailes; ils ont arraché une courte victoire (1-0) au FC Kondzo.

Il y a aussi la victoire (2-0) de Nico-Nicoyé loin de sa base, Pointe-Noire. En effet, il est venu désarmer les militaires d'Inter Club dimanche au Stade Massamba-Débat.

G.-S.M.

Classement officieux. *1.AS Otohô (43 points). 2.Diables-Noirs (29 points). 3.Etoile du Congo (26 points). 4.JST (24 points, +4). 5.CARA (24 points, +4). 6.AC Léopards (21 points). 7.FC Kondzo (18 points). 8.FC Nathalys (17 points). 9.Nico-Nicoyé (16 points). 10.Patronage Sainte-Anne (14 points, -2). 11.AS Cheminots (14 points, -9). 12.Inter Club (13 points). 13.RCB (11 points). 14.V.Club-Mokanda (8 points).*

ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE

Nouveau retard à l'allumage

Les éliminatoires zone Afrique de la Coupe du monde 2022 devant se dérouler au Qatar ont, une fois de plus, été reportées, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF).

Ainsi, prévues pour se jouer en juin 2021, ces éliminatoires démarreront, finalement, durant les journées FIFA dans les périodes de septembre, octobre et novembre 2021, puis mars 2022. Un report qui devrait permettre certainement aux différentes sélections nationales de bien peaufiner leurs troupes avant non seulement les éliminatoires, mais également la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations en janvier 2022 au Cameroun.

DIXI CONSEIL

SARLU au capital Social de cinquante mille (50.000) F. CFA inscrite au RCCM de Pointe-Noire sous le n°CG-PNR-01-2020-B12-00066, domiciliée à Pointe-Noire, Arrondissement n°6 Ngoyo, 52, rue Mouketo, agissant par son gérant en exercice.

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 3 juin 2020, il a été constitué, puis enregistré au greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2020-B12-00066, le 2 juillet 2020, une société à responsabilité limitée unipersonnelle aux caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: DIXI CONSEIL ;

Forme de la société: Société à responsabilité limitée unipersonnelle ;

Capital social: 50.000 F. CFA

Nombre de parts sociales: 10

Objet social: Conseil et assistance juridiques, en ce, y compris la rédaction d'actes juridiques. Audit juridique. Formation. Conseil et assistance à la création et gestion des sociétés. Organisation, publications, éditions des séminaires et formations. Recouvrement de créances.

Siège social: 52, rue Mouketos, arrondissement 6, Ngoyo, Pointe-Noire;

Durée: 99 ans ;

Gérant: Maurice OPAGUI, domicilié quartier Louéssi, Pointe-Noire ;

Numéro RCCM: CG-PNR-01-2020-B12-00066.

Pour insertion, Monsieur Maurice OPAGUI.

POUR FAIRE PROSPÉRER LE CONGO

Gouvernants et gouvernés doivent prendre leurs responsabilités

Observateur de la vie politique congolaise, Jolly Assele Ontounou, coordonnateur général de l'ONG Observatoire libre du Congo (OLC), est intervenu, à la suite de l'élection présidentielle du 21 mars 2021 qui a débouché par la réélection du président Denis Sassou-Nguesso dont la prestation de serment pour un quatrième mandat s'est tenue, vendredi 16 avril dernier à Brazzaville. En présence d'une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernements. Dans cet entretien accordé à La Semaine Africaine, plusieurs sujets qui défraient la chronique ont été évoqués : la gouvernance, la santé, l'éducation, la maladie à coronavirus. JAO estime que pour faire prospérer le pays, gouvernants et gouvernés doivent se ressaisir et prendre leurs responsabilités.

**** Dans notre précédente entrevue, pendant la campagne de la dernière élection présidentielle, vous teniez un discours d'apaisement, qui incitait les différents candidats à s'abstenir de la violence. Quelle leçon tirez-vous du processus électoral qui s'est terminé par l'investiture du nouveau président pour cinq ans ?***

**Je voudrais tout d'abord vous dire merci pour l'opportunité que vous me donnez de m'exprimer au nom de l'Observatoire libre du Congo à travers votre journal. Hier on a tenu un discours, par rapport à la situation qui prévalait. Nous étions dans la fièvre de la campagne électorale où il fallait absolument ouvrir les yeux, tendre les oreilles pour mieux cerner les velléités de chaque candidat. Et suite aux discours des uns et des autres, notamment ceux qui, voyant leur défaite arrivée à pas de géant, promettaient de contester les résultats. Il nous a donc fallu apaiser. Et je pense que nous avons été compris. Puisque, pour contester les résultats, les candidats perdants ont opté pour la voie légale, en déposant leurs recours à la Cour constitutionnelle. Ce qui témoigne aussi d'une certaine maturité des hommes politiques qui sont tenus de préserver la paix et la quiétude des Congolais. La leçon à retenir est que les acteurs politiques et leurs partisans commencent à comprendre qu'au-delà de tout clivage, il y a d'abord ce pays. L'intérêt national est à placer au-dessus de l'intérêt personnel. Dieu merci, nous avons eu un atterrissage réussi pour cette élection majeure. Et nous attendons un nouveau gouvernement qui aura le devoir de travailler pour le bien-être de la population.

Jolly Assele Ontounou

****A vous entendre parler, vous insistez sur la nomination du Gouvernement qui est attendu. Il finira par être connu. Mais vous qui êtes observateur de la société civile, vous qui vivez avec les populations, que disent-elles attendre du nouveau Gouvernement qui sera mis en place ?***

**Une fois de plus merci pour cette question. Ce n'est pas le premier Gouvernement qui sera mis en place. Après chaque élection présidentielle, il y a toujours la mise en place d'une nouvelle équipe gouvernementale chargée de la concrétisation positive des grandes lignes du projet de société du candidat élu ou réélu, pour assurer le bien-être de la population. Par contre on ne peut ne pas parler des droits sans devoirs. D'où parler des attentes de la population nous oblige aussi à nous interroger sur ce que sera la part de participation de cette même population dans ce chantier commun qui est le Congo. C'est pour ainsi dire qu'au-delà de toute appartenance (politique, ethnique et religieuse), tous nous devons être unis derrière les institutions de la République pour sauver les cinq lettres du nom CONGO.

****Quelles sont les conditions indispensables à l'unité nationale que vous évoquez ?***

**Si le vivre ensemble requiert à la fois la capacité de transcender les barrières ethniques, l'entente amicale entre résidents d'un même Etat et des différentes localités d'un pays et, exige en même temps une parfaite harmonie, c'est-à-dire la noblesse du cœur qui consiste à aimer son prochain, à préserver le patrimoine collectif, à militer pour la paix, à redresser les torts quand il le faut, à s'ériger contre les antivaleurs, à conseiller judicieusement les différentes couches sociales, à accomplir des actes citoyens dignes d'éloge, à être disposer à ouvrir son cœur à ses compatriotes, à défendre leurs intérêts contre toutes formes de maltraitance ou d'oppression, à encourager les initiatives à caractère communautaire, à tendre la main, dans la mesure du possible, à tous ceux qui sont dans le besoin, ou dont le salut pourrait provenir d'une simple signature (dans le cas des demandeurs d'emploi), d'une opération urgente (dans le cas des maladies), d'un coup de main ou d'une action multiforme dont on détiendrait le levier par la volonté du destin, seul le développement sincère de l'amour de la patrie, de l'amour sincère de toutes les composantes du pays peut nous conduire à un tel résultat.

**** Si vous avez un mot, au terme de cet entretien, ce serait lequel ? Et pour qui ?***

**Le coronavirus aujourd'hui, c'est une pandémie qui continue de faire dégâts sur toute l'humanité. Il cause d'énormes pertes au niveau de toutes les couches de la société : homme politique, homme d'affaire, homme en arme, etc. Bref, tous les maillons de la société sont touchés. Au Congo, l'honorable Parfait Kolelas n'est pas la seule figure politique qui a été malheureusement fauché par ce virus, on peut citer l'ancien président Jacques Joachim Yombi Opango, la grande figure syndicale Jean Michel Bokamba Yagouma, l'ancien ministre Dambert Ndouane, et la liste n'est pas exhaustive. Donc aujourd'hui, quand nous voyons toute l'agitation qui prend forme autour du décès de Parfait Kolelas, on se demande si les gens ont la tête à la place des pieds et les pieds à la place de la tête. Le spectacle désolant auquel se livre la soi-disant diaspora congolaise en France dévalorise le Congo. Il n'a pas sa raison d'être.

Et il sied de noter que ce genre de comportement ne date pas d'aujourd'hui. On avait vécu la même chose à Pointe-Noire, avec le décès de Jean Pierre Thystère Tchicaya, où malgré l'exposition du corps au grand public, en présence de sa famille biologique, quelques cadres du parti malintentionnés ont agité les militants avec des rumeurs infondées, et la suite est connue. Nous ne sommes pas là pour faire l'avocat ou le médecin de l'Etat. Nous voulons seulement faire comprendre aux uns et aux autres que le Congo est au-dessus de tout. Tout en adressant nos condoléances à la famille biologique et politique de l'honorable Parfait Kolelas, nous demandons à la diaspora, de sortir de la logique du dénigrement et du mensonge, pour redevenir de réels ambassadeurs du Congo.**

Banque des Etats de l'Afrique Centrale – Services Centraux Commission Générale de passation des marchés n°01

Appel d'offres international ouvert n° 62/BEAC/SG-DPMG/A010/Bien/2021 du 29 avril 2021 pour la fourniture et l'installation de divers équipements mobiliers dans le nouvel immeuble de la Direction Nationale pour la Centrafrique, à Bangui

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'acquérir divers équipements mobiliers pour l'aménagement du nouvel immeuble de sa Direction Nationale à Bangui. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14eme étage, porte 1412
: 736, Avenue Monseigneur Vogt – B.P.: 1917, Yaoundé - Cameroun
: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
: (+237) 222 23 33 29 - @: cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris, sur rendez-vous, en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) F. CFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le jeudi 24 juin 2021, à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX BUREAU D'ORDRE
15e étage, 15.01
: 736 Avenue Monseigneur Vogt – B.P.: 1917, Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts, le jeudi 24 juin 2021, à 13 heures, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé. Les plis financiers, pour les offres jugées conformes, seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement. Les séances d'ouverture ne seront pas publiques en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie COVID-19.

Yaoundé, le 29/04/2021

Le Président de la Commission.

Communiqué de Presse

Réunion du Conseil d'Administration de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH)

Le Conseil d'Administration de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) s'est réuni ce mardi 27 Avril 2021 à Brazzaville afin de procéder au renouvellement de ses organes de gouvernance.

Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour:

1- Nomination du Président du Conseil d'Administration;

2- Nomination du Directeur Général;

3- Nomination de deux Administrateurs Indépendants.

S'agissant du premier point, Monsieur Athanase NGASSAKI a été nommé au poste de Président du Conseil d'Administration de la BCH, en remplacement de Monsieur Jean Alfred ONANGA.

Concernant le deuxième point, Monsieur Oscar Ephraïm NGOLE a été nommé au poste de Directeur Général de la BCH, en remplacement de Monsieur Fadhel GUIZANI arrivé en fin de mandat.

Enfin, quant au troisième point, relatif à la nomination de deux administrateurs indépendants, le Conseil d'Administration a estimé qu'un appel d'offres devrait être lancé pour avoir un éventail de candidatures plus large sur lesquels un choix judicieux pourrait être opéré.

Il convient de relever que cette réunion du Conseil d'Administration intervient dans un contexte particulier, marqué notamment par la volonté du Gouvernement de la République de donner une nouvelle impulsion à cette institution nationale afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle.

En effet, il sied de rappeler que c'est par la volonté politique du Président de la République, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, que fut créée la BCH en 2008, avec pour objectif principal de doter le pays d'une institution financière ayant pour vocation d'améliorer les conditions de vie des populations à travers le financement de l'habitat, facilitant ainsi l'accès à un logement décent et à moindre coût aux Congolais disposant des revenus les plus faibles.

Le nouveau Président du Conseil d'Administration, Monsieur Athanase NGASSAKI, est titulaire d'un Doctorat d'Etat en Sciences Economiques et occupe présentement le poste de Conseiller du Président de la République en charge de l'économie, des finances, du plan et de l'intégration régionale.

Les membres du Conseil d'administration

Le nouveau Directeur Général, Monsieur Oscar Ephraïm NGOLE, est titulaire d'un Master en Gestion des Entreprises et des Administrations (MBA). Il occupait jusqu'à sa nomination, le poste de Directeur de la Mobilisation des Ressources et de la Coopération Internationale à la Banque de Développement des Etats d'Afrique Centrale (BDEAC).

Fait à Brazzaville, le 28 Avril 2021

Le Service de la Communication de la BCH